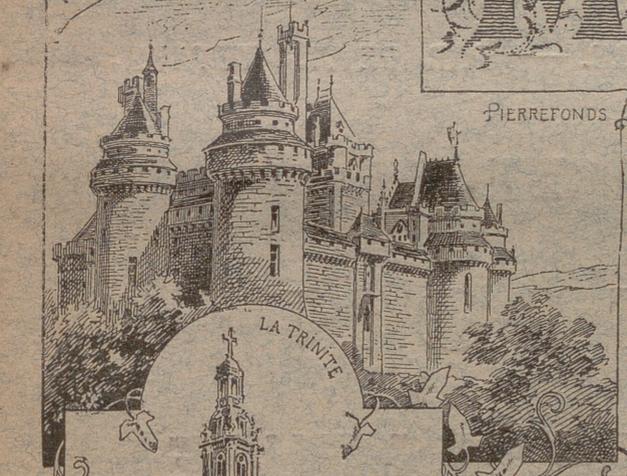
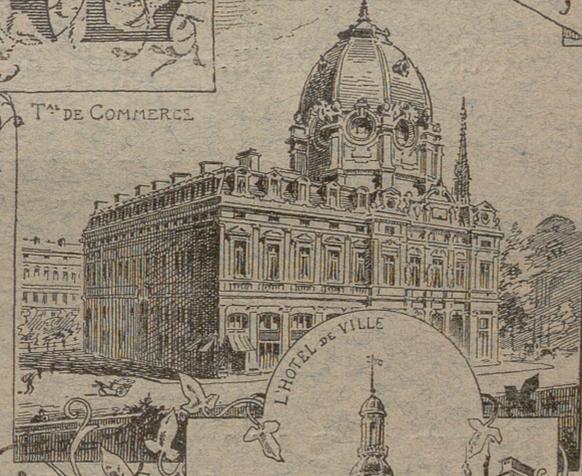


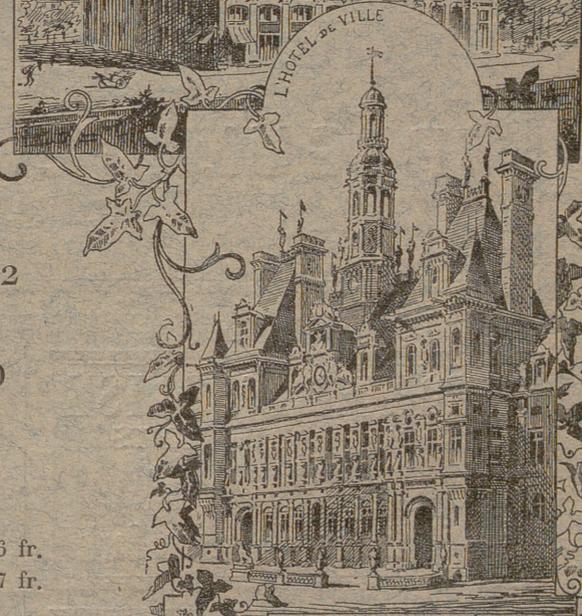
L'ART CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE



DIRECTEUR : P. PLANAT

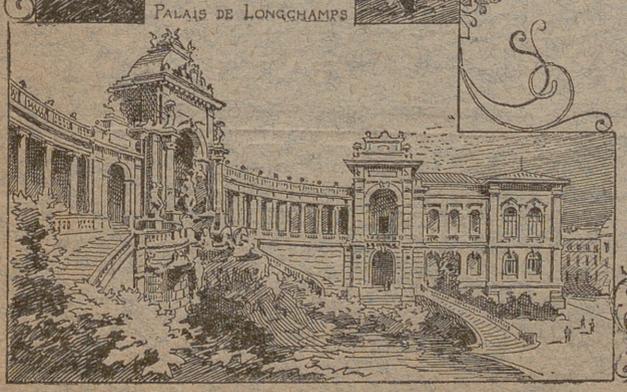


SIXIÈME ANNÉE. — N° 12

Samedi 27 Décembre 1890

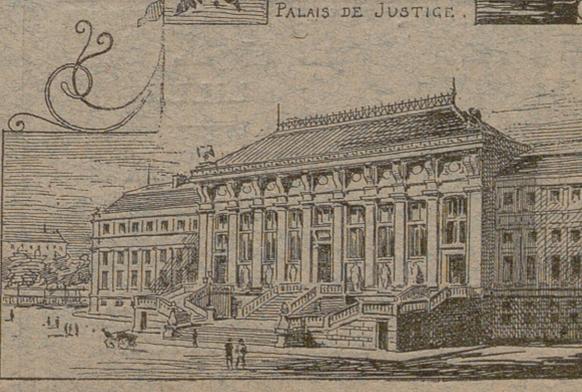
Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 33 fr.



Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^o, EDITEURS
47, RUE BONAPARTE, 47. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription

R. 6599

R. 5808



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFERES A AIR CHAUD

VENTILATION

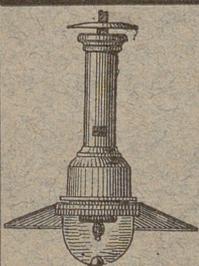
RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

VITRAUX D'ÉGLISE
ET D'APPARTEMENTS

A. PROYE

81 et 83, faubourg St-Antoine, Paris.



E. ET P. SÉE
LILLE

NOUVELLES LAMPES
à gaz double
récupération

70 0/0 D'ÉCONOMIE
4.000 APPLICATIONS

CHAUFFAGE, VENTILATION, ÉTUVES,
SÉCHOIRS, ETC., PAR LES TUYAUX A AILETTES
SYSTÈME SÉE, BREVETES S. G. D. G.

BAINS -- BUANDERIES

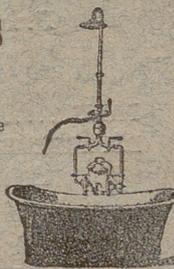
BAIGNOIRES et CHAUFFE-BAINS

Hydrothérapie générale

Installations complètes d'établissements et de
salles de bains particulières.

A. BORDIER

Constructeur, Bté., S. G. D. G.



APPAREILS de LESSIVAGE

Chaudières. — Cuviers. — Séchoirs

installations complètes pour blanchisseries
Communautés, Lycées, Collèges, etc.

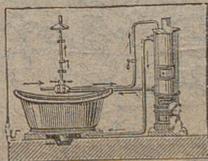
2, rue Claude-Vellefaux

PARIS

BAINS, -- BUANDERIES

BAIGNOIRES. — CHAUFFE-BAINS.
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN.

APPAREILS DE LESSIVAGE
SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI
FRANCO DE
CATALOGUES.



DELAROCHE AÎNÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

MOBILIER SCOLAIRE
TABLE FÉRET
HYGIÉNIQUE, A ÉLEVATION FACULTATIVE

9 DIPLOMES D'HONNEUR



8 MÉDAILLES D'OR

3 DIMENSIONS POUR L'ÉCOLE COMMUNALE

En peuplier teinté avec dessus en chêne noirci
Prix 30 fr. et 32 fr.

GRANDE DIMENSION POUR LYCÉES ET COLLÈGES

En hêtre teinté dessus en chêne noirci
Prix 40 fr.

A. FÉRET, INVENTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.
16, rue Etienne-Marcel. — Paris

MANUFACTURE
DE CÉRAMIQUE D'ART DU PARC MONTSOURIS
PROCÉDÉS BREVETÉS S. G. D. G.

Exposition Universelle de 1889 : Médaille d'OR

G. MORTREUX

FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
2 bis, boulevard Jourdan, et rue d'Arcueil, 22
PARIS

FAÏENCES ARCHITECTURALES

Panneaux de revêtement pour décorations intérieures et extérieures,
Frises, Salles à manger, Salles de bains,
Vérandas, Vestibules, Cheminées, Meubles, etc.

LAVE ÉMAILLÉE, DÉCORÉE AU GRAND FEU
Armoires et portraits de toutes dimensions.

FAÏENCES D'AMEUBLEMENT

Vases à fleurs de tous styles, Jardinières, Coupes rondes et ovales,
Vasques, Porte-bouquets, Plats décoratifs, Cache-pots,
Potiches, Fontaines Renaissance et Louis XV,
Garnitures de cheminées, Pendules, Lampes. Coffrets, etc.

TRAVAUX OFFICIELS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Les statues (la Céramique et la Mosaïque) ainsi que les frises bas-reliefs de la Porte monumentale de la Céramique. — Les panneaux allégoriques (la Critique et la Pensée), les cheminées, vases et jardinières du pavillon de la Presse. — Le grand panneau décoratif du frontispice du palais des Machines. Les revêtements de la salle de bains du palais du Gaz, etc.

TÉLÉPHONE

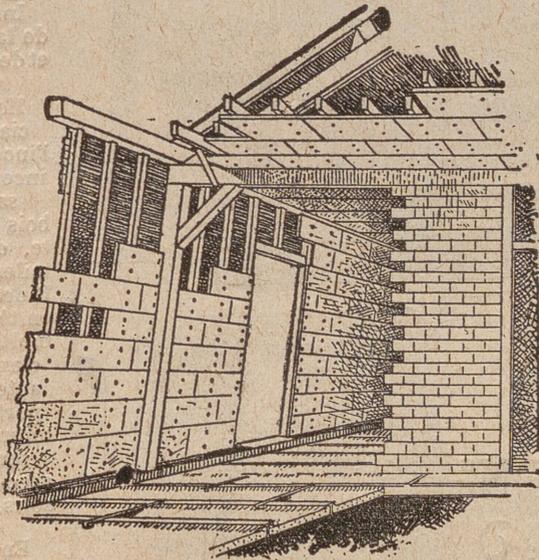
LA SUBÉRINE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 200.000 FRANCS

8, boulevard de Vaugirard. — Paris.

APPLICATIONS ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES
DE LA PULVÉRISATION DU LIEGE

SEUL BREVET FRANÇAIS



MÉD. ARGENT EXP. UNIV. 1889

Briques et carreaux pour cloisons intérieures, combles d'ateliers, de mansardes, hourdis de planchers, revêtements de machines, chaudières, réservoirs, caves, glacières, celliers, et tous autres locaux qui doivent être préservés de la chaleur, du froid, du bruit ou de la trépidation.

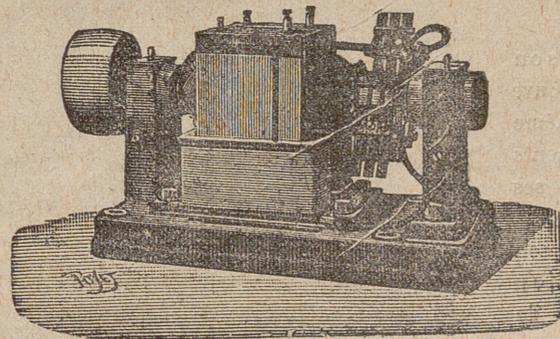
Ciment plastique hydrofuge à base de liège, pour moulages en tous genres artistiques et industriels; légèreté, finesse, solidité, pour panneaux décoratifs en toutes dimensions, obtenus sans gauchissement ni retraits pour salles à manger, vestibules, billards, etc.

Bétons isolateurs et calorifuges pour revêtements de murs et de planchers. Extrêmement légers, imputrescibles et ininflammables. Ces bétons sont d'une application facile et pratique.

« **L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE** »

CAPITAL : 2 570 000 FR.

250, rue Lecourbe. — Paris



ÉCLAIRAGE PAR ARC ET PAR INCANDESCENCE

COURANT CONTINU. — COURANTS ALTERNATIFS
Machine **Rechniewski** reconnue par le Jury de l'Exposition
comme supérieure à toutes les machines exposées

TRANSPORT ÉLECTRIQUE DE L'ÉNERGIE

MATÉRIEL POUR STATIONS CENTRALES

TRANSFORMATEURS, Bougies **JABLOCHKOFF**

LOCATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

EXPOSITION DE 1889

Station du pont d'Iéna : 600 chevaux

EXPOSITION DE 1889

3 Médailles d'Or. — 2 Médailles d'Argent. — 1 Médaille de Bronze.

Entreprise Générale concernant l'Agencement
DES
THÉÂTRES ET CASINOS
DIOSSE, Constructeur Scénique, LYON

Réunir dans ses ateliers, sous des directions distinctes et expérimentées, toutes les professions ayant trait à la construction théâtrale, afin de présenter à MM. les Architectes un ensemble de connaissances spéciales pouvant se grouper en une seule entreprise. Tel a été depuis 1868 le but poursuivi par la maison DIOSSE qui, depuis cette époque, a tant dans ses ateliers de Paris que dans ceux de province exécuté tout ou partie des travaux techniques d'une quarantaine de théâtres tant nouveaux que transformés.

La maison DIOSSE se trouve donc à même par ses éléments artistiques, ses connaissances multiples et son organisation particulière de se charger des études spéciales pouvant lui être demandées et d'exécuter tous travaux se rattachant à la CONSTRUCTION, la DÉCORATION et l'AMÉNAGEMENT des THÉÂTRES.



La maison DIOSSE se charge des travaux suivants :

Construction des scènes entièrement en métal, entièrement en bois ou en bois et fer.

Établissement des galeries, planchers, gradins avec pourtraison bois et gradins en fer ou bois.

Plâtrerie décorative.

Décoration des salles et foyers en staff ou carton-pierre.

Peinture d'appartement.

Peinture décorative architecturale, pittoresque et de genre.

Dorure.

Mobiliers de tous genres pour salles et foyers. Tentures glaces.

Décors scéniques, rideaux d'avant scène, rideaux-réclame pittoresques.

Appareils à gaz et électrique.

Installation de la plomberie et de l'électricité

Mesures spéciales contre l'incendie soit :
incombustibilisation des bois de charpente, des bois et toiles décoratifs. Rideaux de fer en tôle à appels multiples et déclanchements automatiques, portes de fer, toitures mobiles service d'eau avec tous accessoires.

Engins, appareils et accessoires de toute nature s'appliquant au théâtre.

La Maison tient à la disposition des Municipalités & de MM. les Architectes

la Collection exceptionnelle de ses Certificats.

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

MOSAÏQUES
FACCHINA * maître mosaïste. breveté
47, r. Cardinet, PARIS Vⁿ° précédent

CARREAUX MOSAÏQUES ET PAVÉS
EN PORTLAND COMPRIMÉ
HENRI TAUSIN A S^c QUENTIN (AISNE)
Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

CARRELAGES MOSAÏQUES EN GRÈS - CÉRAMÉ
DE PARAY-LE MONIAL
PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES
DE PONT-SAINT-MAXENCE
CORBASSIÈRE & FILS
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'OR ET MÉD. D'ARGENT
16, rue de la Chapelle. — Paris.

PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS
DE BOULOGNE-SUR-MER
F. TESTET
124, rue de Tocqueville.

CARRELAGES UNIS ET DESSINS VARIÉS ÉGOUTS
GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANALISATION

GÉNIE SANITAIRE
Établissement complet du tout à l'égout.
ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.

POÊLES & CALORIFÈRES
A COMBUSTION LENTE
SYSTÈME MUSGRAVE
DE PARIS, LONDRES ET BELFAST
BRÛLE NUIT ET JOUR

PAS DE POUSSIÈRE
PAS D'ODEUR NI GAZ
PAS DE SURCHAUFFAGE
PAS DE DANGER

SAIN ET ÉCONOMIQUE
SANS PAREIL
POUR LE CHAUFFAGE DES
ÉGLISES, ÉCOLES,
SALLES, MAGASINS, ETC.

Jolis modèles en faïence pour Appartements et Hôtels.

CALORIFÈRES DE CAVE
MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES.
SEULE MÉDAILLE D'OR PARIS 1889
Renseignements et Prix-Courants sur demande.
MUSGRAVE ET C^o LIMITED
Rue de Rivoli, 240. — PARIS.

EDMOND COIGNET & C^{ie}
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^s S G D G
CARRELAGES

Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres

MOSAÏQUES COIGNET B^s S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAÏQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE

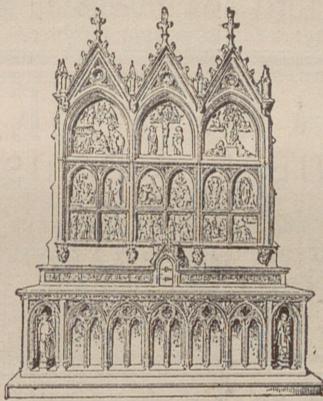
MOSAÏQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
3, rue des Mathurins, Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

BILLARDS ET BILLARDS-TABLES
E. GUERET, 53, r. de Lancry, Paris.

ATELIERS FROG-ROBERT
H. POIRET S^R
36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.

Statues religieuses : plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.



Statues religieuses : Modèles anciens et reproductions Bas-reliefs, groupes, etc.

MOBILIER D'ÉGLISE
AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFSSIONNAUX
BANCs D'ŒUVRE, STALLS, APPUIS DE COMMUNION
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.
Exécution de tous travaux sur plans

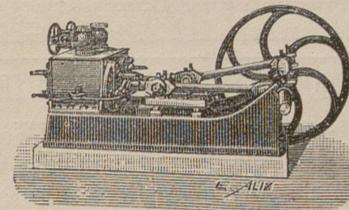
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU Durcissement du Plâtre
PAR LA
MARMOREÏNE
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
Récompense Unique

Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés à l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que cela est nécessaire, comme on le ferait d'une plaque de marbre.
La Marmoreïne ne couvre pas et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, continue à respirer. — Rien donc de commun avec le silicate.
A l'assistance publique de Paris, un mur d'hôpital ainsi durci, après 42 lavages consécutifs à 24 heures de distance l'un de l'autre, n'a donné aucun changement appréciable avec la partie durcie mais non avée.
En imperméabilisant les saillies et ornements d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.

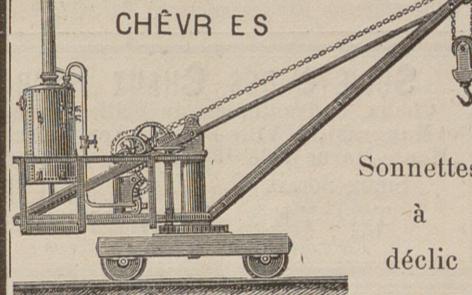
DERNIERS TRAVAUX FAITS :
Restauration Arc du Carrousel ;
3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre) ;
3.500m. Caisse Nat. d'Épargne des Postes et Télégraphe.
PRIX DANS PARIS (main-d'œuvre comprise)
Le mètre pour durcissement simple..... 0 fr. 55
Le mètre pour durcissement et teinture... 0 fr. 80
Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 40
31, Rue Bonaparte.

SAUTTER LEMONNIER & C^{ie}
SAUTTER, HARLÉ ET C^{ie}, SUC^{rs}
26, avenue de Suffren, Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
FONDATEURS A L'AIR COMPRIMÉ



COMPRESSEUR COMMANDÉ PAR COURROIE
Treuil de Sas à air
MOTEURS A VAPEUR
MOTEURS HYDRAULIQUES

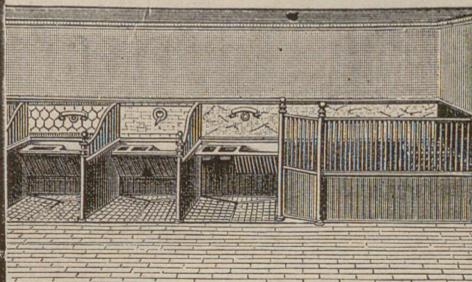


CHÈVRES
Sonnettes à délie
GRUES A BRAS ET A VAPEUR

ALEXIS MÉNARD SUC^r DE CONSEIL
Rue Marcadet, 279, Paris
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER
SERRURERIE D'ART

ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES
Spécialités brevetées, systèmes Cairol et A. Ménard
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.
Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.
Glaces et Portes à coulisse.
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats
SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.
Appareils de levage de tous systèmes
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.
Frein automatique silencieux Breveté
Parant à toute imprudence

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
PLANS BERGER ET BARILLOT DEVIS
— MOULINS (ALLIER) —



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT
SPÉCIALITÉ DE STALLS ET BOXS
A ARMATURES FER FORGÉ
PANNEAUX BOIS DÉMONTABLES
ET
PANNEAUX FER SANS SONORITÉ
SOLIDITÉ GARANTIE
Tarif et album franco sur demande.

SOMMAIRE :

TEXTE. — **Ecole des Beaux-Arts.** Concours de 1^{re} classe.
Une école d'horticulture ; un escalier de palais.
Une excursion à Vitré.
Ecole du meuble.
Consultations juridiques.
Le Sacré-Cœur de Montmartre. Fondations.
Bibliographie. L'architecture moderne en Angleterre par M. P. Sédille.
La Révocation de M. Coquart.
Nécrologie. Concours.

DESSINS. — **Frontispice. Lettre ornée.**
Ecole d'horticulture. Projets divers.
Hôtel Hardy à Vitré. Cour, escalier, gargouille.
Eglise Notre-Dame à Vitré. Vue extérieure, chaire extérieure.
Ecole du meuble. Plans.
Fondations du Sacré-Cœur de Montmartre. Plans et coupes.
Consultations juridiques. Deux croquis.
PLANCHES HORS TEXTE. — Planche 26-27 : **Château de Vitré.**

SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS
Président, M. Ch. Garnier; vice-présidents, MM. E. de Joly et A. Hermant; secrétaires, MM. Loviot, F. Roux et L. C. Boileau; archiviste, M. Héret; trésorier, M. Ch. Bartaumieux; censeurs, MM. A. N. Bailly, Daumet. A. Normand; délégués au conseil, MM. G. Raulin, P. Sédille, A. Aldrophe, G. Roussi, Frantz Jourdain, Simon Girard, G. Rozet, Uchard, Gaston Bénard, Nizet.
Election de dix membres à la section d'ar-

chitecture. — Cette élection préparatoire a eu lieu dimanche 21 décembre. Ont été élus : MM. Ch. Garnier, Coquart, Bailly, Daumet, Pascal, Vaudremer, Ginain, Normand, Loviot, Laloux.

SOCIÉTÉ DE SEINE-ET-OISE

Président, M. Albert Petit; vice-président, M. Henry; secrétaire, M. Ponnot; trésorier, M. Favier; archiviste, M. Leroy.

L'UNION SYNDICALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS
Liste préparatoire à l'élection du comité

des 90 à l'association des artistes français. MM. de Baudot; Bœswilla'd; Coquart; Formigé; Garnier; Lheureux; Lisch; Sédille; Seltersheim; Vaudremer.

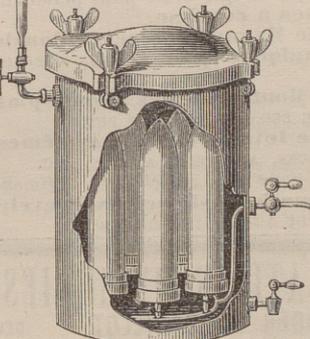
CONCOURS

SOCIÉTÉ DES HABITATIONS A BON MARCHÉ
Un nouveau concours est ouvert par cette société pour l'amélioration des logements à bon marché. Nous publierons le programme dans le prochain numéro.

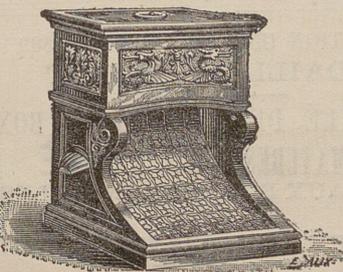
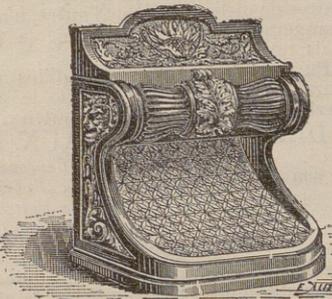
SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS DE L'AUBE
Chaux hydrauliques du Seilley (marque Kleine); de Saint-Bernard (marque Convert et Mangras), à Ville-sous-La-Ferté (Aube); de Mussy-sur-Seine (Aube); des Côtes-d'Alun (Haute-Marne); de Bouix (Côte-d'Or) d'Ancy-le-Franc (Yonne).
SIÈGE SOCIAL **PORTLAND** MAISON A PARIS
A TROYES EXPOSITION UNIV. DE 1889. MÉDAILLE D'OR 26, rue du Maroc
Fabrique de carreaux mosaïque en ciment. — Briques blanches hydrauliques.

FAIENCERIES DE CREIL & MONTEREAU
61, FAUBOURG POISSONNIÈRE, A PARIS
FAÏENCES FINES EN TOUS GENRES, BLANCHES, IMPRIMÉES OU DÉCORÉES
CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEUBLES DE TOILETTE
PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES, FILTRES, ETC.
CARREAUX POUR REVÈTEMENTS
Pour tous renseignements s'adresser : 61, faubourg Poissonnière.

AÉRIFILTRE MALLIÉ BREVETÉ S. G. D. G.
Épuration complète des eaux d'alimentation. Application des théories Pasteur
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS
BATTERIE-FILTRE MALLIÉ BREVETÉ S. G. D. G.
S'adaptant sur tous les conduits d'eau de la Ville et permettant d'alimenter d'eau filtrée tous les étages d'une maison aussi facilement que d'eau ordinaire
Simplicité dans la pose des appareils qui exige peu d'emplacement, tout en fournissant un grand débit d'eau saine, aérée et débarrassée complètement de tous les principes morbides. (Rapports officiels de la préfecture de police en 1885 et 1889.)
MALLIÉ & C^{ie}, 155, faubourg Poissonnière, PARIS
Fournisseur de l'Armée, des ministères, Lycées, etc.
Envoi franco de la notice.



POÈLE RÉFLECTEUR PORTATIF AU GAZ
EN TERRE CUITE ÉMAILLÉE, AVEC ARCHE EN AMIANTE
DOULTON & C^{ie}
6, Rue Paradis. Paris.
COMBUSTION PARFAITE
RADIATION DIRECTE
SANS FUMÉE SANS ODEUR
PROPRETÉ ABSOLUE
PAS D'ENTRETIEN
Envoi de tarif sur demande

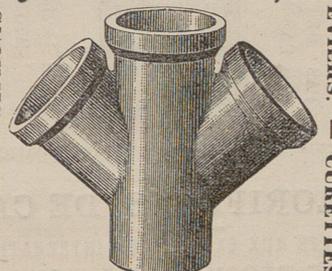



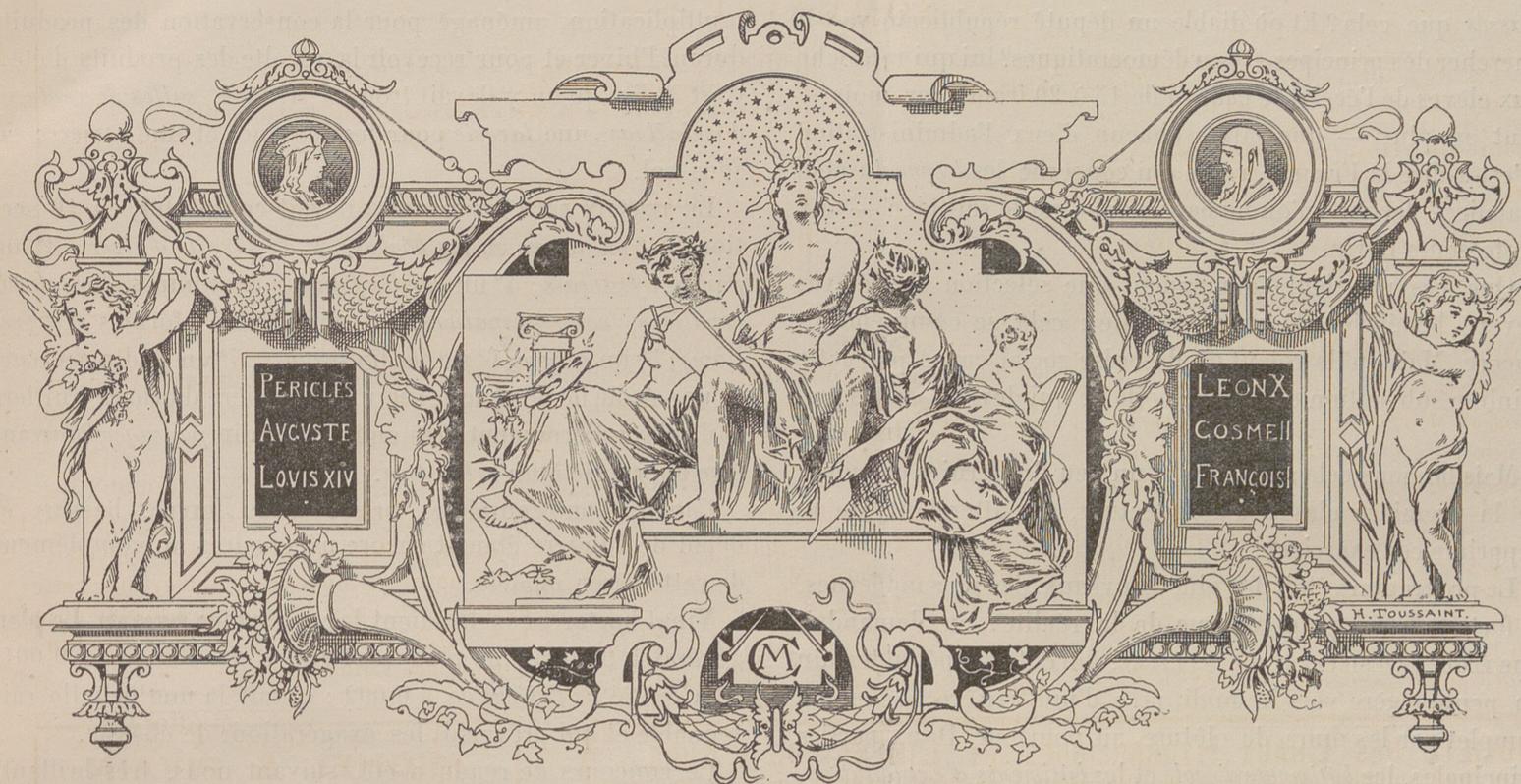
VERRES MOUSÉLINE & VITRAUX
MICHEL & PIVAIN
88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

GRANITS DU LAC MAJEUR
MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIV. DE 1889
ANTONIO CIRLA & FIGLI
5, rue d'Amboise, 5. — Paris.
Granit rouge de Baveno. — Granit blanc de Montorfano. — Syénite de Biella.
INSTALLATION MÉCANIQUE SPÉCIALE POUR SCIER, RABOTER, TOURNER ET POLIR LA PIERRE
EXÉCUTION DE MONUMENTS. TRAVAUX PUBLICS
(Voir Sageret)

USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE
(Vaucluse).
MARQUE J. B. SAUNIER
Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.
DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE

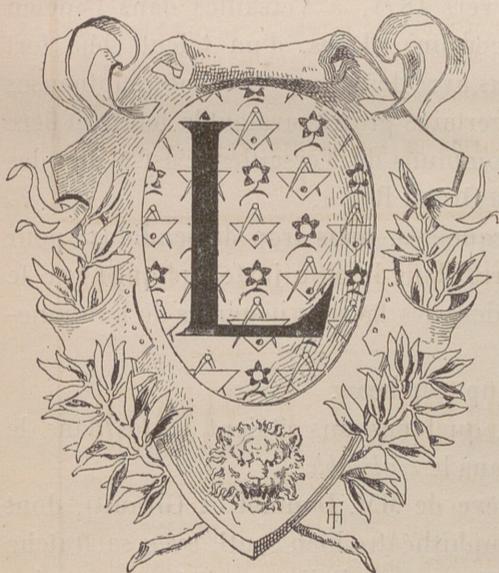
COMPAGNIE DES GRÈS FRANÇAIS
De POUILLY-SUR-SAONE (Côte-d'Or)
E. JACOB & C^{ie}
SIÈGE SOCIAL :
14, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS
Exposition Universelle 1889 :
1. MÉD. OR, 1 ARGENT, 2 BRONZE
TUYAUX. — SIFONS
Expos. Hygiène, Toulon 1890 :
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
ÉVIERS. — CURETTES
PRODUITS ADMIS DANS LES TRAVAUX DE LA VILLE DE PARIS
DES PONTS-ET-CHAUSSEES, ETC.





ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le budget des Beaux-Arts et l'école. — Concours de 1^{re} classe: Une école d'horticulture; un escalier de palais.



L'ÉCOLE, les ateliers et même les *écoliers* des Beaux-Arts ont été dernièrement, à la séance parlementaire du 24 novembre (1), l'objet de critiques assez vives de la part de deux honorables députés.

« Je n'ai point la prétention d'examiner l'état de l'École des Beaux-Arts de Paris, » dit modestement M. Aynard qui,

cependant, continue : « On a voulu compléter, dans la mesure la plus large, l'instruction artistique des élèves... *je ne crois pas que cet essai ait réussi*; et l'on connaît l'une des raisons de cet insuccès (?). *Les cours ne sont pas assez suivis*; et, pour beaucoup d'étudiants, tout cet enseignement si large n'existe malheureusement que pour la forme. »

— A vous, Messieurs les élèves architectes de première et de deuxième classe.

« Une autre raison c'est qu'à la base de l'école se trouvent *les ateliers*; ateliers qui sont gratuits. Ce système de gratuité, appliqué à l'enseignement supérieur des Beaux-Arts, n'a pas donné de bons résultats. »

M. DUJARDIN-BEAUMETZ. « Il en a donné d'excellents. »

(1) Discussion du budget des Beaux-Arts. Voir l'*Officiel* du 23 novembre 1890.

M. ED. AYNARD. « Les personnes compétentes, les auteurs des divers rapports qui ont été publiés se plaignent de la faiblesse de l'étude du dessin (?) qui procède de l'atelier. Cette organisation a, en outre, pour conséquence, de diminuer les rapports qui existaient jadis d'une manière si intime entre le maître et l'élève (??) », etc., etc.

Là-dessus, M. Aynard offre comme modèle « d'intimité entre maître et élèves » l'École nationale des Arts décoratifs, et porte aux nues le nom du directeur de cet établissement. Cela ne prouve pas que l'enseignement de l'école des Beaux-Arts ait donné des résultats négatifs. Mais M. Aynard le juge ainsi, ou plutôt quelque « souffleur » intéressé, quelque « casseur de sucre » impatient de réorganisation ou peut-être même de désorganisation — où l'on puisse pêcher, un tantinet, comme en tout « grabuge » administratif.

M. ANTONIN PROUST, lui, laisse dédaigneusement « de côté l'école des Beaux-Arts qui, grâce à l'appât de la gratuité, grâce aussi à un ingénieux système de concours superposés, arrive à faire, bon an mal an, de trois à quatre cents déclassés qui seraient peut-être de bons ouvriers d'art et qui ne font le plus souvent, que de très médiocres artistes ».

M. Antonin Proust a entendu dire que les concours de l'école n'étaient bons qu'à embrouiller les idées des élèves, à leur faire prendre « vessies pour lanternes ». Mais, alors, je ne vois pas bien ce qu'on ferait à l'école entre les heures assez espacées des *cours* plus ou moins indispensables à la pratique de l'architecture. Une école d'art sans *émulation*: voyez-vous ça d'ici ?

Enfin, voilà donc l'école jugée et aussi les *écoliers*. Que serait-ce si M. Proust ne l'avait pas laissée « de côté » ? Où diable M. l'ancien ministre a-t-il rencontré tant de dé-

classés que cela? Et où diable un député républicain va-t-il chercher des principes si peu démocratiques? lui qui reproche aux élèves de l'école, le cadeau de 15 à 20 francs par mois — tout au plus — que fait à chacun d'eux l'administration (c'est-à-dire la France), en ce qui concerne les *leçons* du chef d'atelier? *leçons* qu'on ne paye pas — on le sait bien — aux professeurs libres.

Que ces messieurs demandent une sélection des élèves devant bénéficier de cette gratuité : cela se comprendrait encore. Mais qu'ils voient un désordre social causé par cette minime subvention officielle : voilà ce qui devient grotesque.

Mais laissons cela ; et causons un peu du dernier concours de la première classe d'architecture, en attendant qu'on supprime ces exercices.

Le programme était des plus nouveaux, des plus modernes, et fort étudié au point de vue de la réalité : on demandait une ÉCOLE SUPÉRIEURE D'HORTICULTURE, qui eût occupé un terrain en pente légère vers le midi, près d'une rivière; isolement complet par les murs de clôture au pourtour. Deux parties principales, les *bâtiments d'école* et les *bâtiments d'exploitation*, des jardins, des parterres, vergers, etc., eussent composé l'ensemble de l'établissement.

La première partie — BÂTIMENTS D'ÉCOLE — devait comprendre les bâtiments nécessaires au logement et à la nourriture de 75 pensionnaires, et (l'école admettant 25 externes) ceux que nécessiterait l'instruction de 100 élèves.

La durée des études étant de trois années, l'école eût compris trois sections d'élèves, trois divisions ayant chacune sa *salle d'étude* particulière. Outre ces salles et les trois *amphithéâtres* destinés aux cours, il convenait de disposer encore une salle de *dessin*, des *laboratoires* de chimie et de biologie végétale, une *bibliothèque*, des salles de *collections* et d'*herbiers*; enfin une grande salle de *réunion* et de *jeux*.

L'internat eût comporté les *dortoirs*, *réfectoires*, *cuisines* et dépendances, *lingerie*, *infirmerie*, *magasins* pour l'économat, etc.

A ces bâtiments scolaires devaient être annexés des bâtiments pour le *logement* et les *bureaux* du directeur, du *secrétaire*, du *comptable*, de six *jardiniers-chefs*, d'un *concierge* et d'un *garçon* de bureau; et chaque logement serait accompagné d'un petit jardin particulier.

La seconde partie — BÂTIMENTS D'EXPLOITATION — aurait compris deux divisions :

1° CULTURE DES PLANTES D'ORNEMENT : deux serres *chaudes*, deux serres *tempérées*, quatre serres *froides*, une *orangerie*, une serre à *multiplication* chaude, et une autre tempérée; trois serres de *sevrage*, une chaude, une tempérée, une froide; une serre pour végétaux d'ornement poussés à la *précocité* de floraison; un grand *jardin d'hiver*, et enfin un atelier de *rempotage*.

2° CULTURES DES PLANTES FORCÉES : 2 serres à *vignes*, 2 serres à *pêchers*; 2 autres pour les *primeurs* et pour *fruitiers* variés; 2 *bâches* pour fruits légumiers, ananas, fraises, etc.; 2 *bâches* pour légumes divers.

Un atelier, 1 magasin, 1 hangar et 1 écurie étaient les locaux accessoires nécessaires à ce service d'élevage, de

multiplication, aménagé pour la conservation des produits durant l'hiver et pour recevoir la récolte des produits d'été : c'est-à-dire qu'on y devait trouver *fruitier*, *salles de vente* et *d'emballage*, une *laverie* pour les légumes et une *resserre* en sous-sol.

LE TERRAIN POUR LES CULTURES devait comporter, en 10 sections : 1° les *terres* et les *bâches*; 2° le *jardin d'hiver*; 3° un *parterre français*; 4° un *jardin fruitier* avec murs de *refend*, *espaliers*, *contre-espaliers*, et carrés pour formes d'*arbres lières*; 5° un *verger*; 6° un *jardin potager*; 7° un *jardin fleuriste*; 8° une école de botanique; 9° une pépinière d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornement; 10° enfin un *jardin paysager* pouvant être approprié à un *arboretum*.

Canalisation complète, prises d'eau forcée, bassins et dépôt de fumiers étaient encore nécessaires au complément de cette école modèle.

Vingt hectares constituaient la contenance *maxima*. Le plan général à 0,0005; le plan particulier de l'école à 0,001, et la *moitié de l'élévation* à 0,002 : c'était là une échelle raisonnable et qui prévenait les exagérations de châssis.

Ce concours de rendu a été, suivant nous, très brillant. Plans d'ensemble et de détail généralement bien étudiés et rendus; élévations *complètes* et intéressantes.

Il y avait bien un peu trop de luxe dans certains projets, d'ailleurs très remarquables. M. le professeur ayant conseillé, comme exemple à étudier, une visite à l'École supérieure d'horticulture créée, vers 1874, à Versailles dans l'ancien potager du palais : certains élèves, d'un talent déjà fort avancé, en sont revenus avec des idées tellement somptueuses — à leur insu — que certains projets avaient la haute et fière tournure des grands communs de Versailles, c'est-à-dire des *palais* accessoires du « Grand Roy ».

D'autres, très remarquables, mais trop dispendieux, pour rester dans le caractère, dans la note juste indiquée par le programme, comportaient des façades inspirées de Fontainebleau.

Enfin c'était beaucoup trop beau.

A côté de ceux-là, quelques-uns étaient restés dans le *vraisemblable*, sinon dans le *réalisable*.

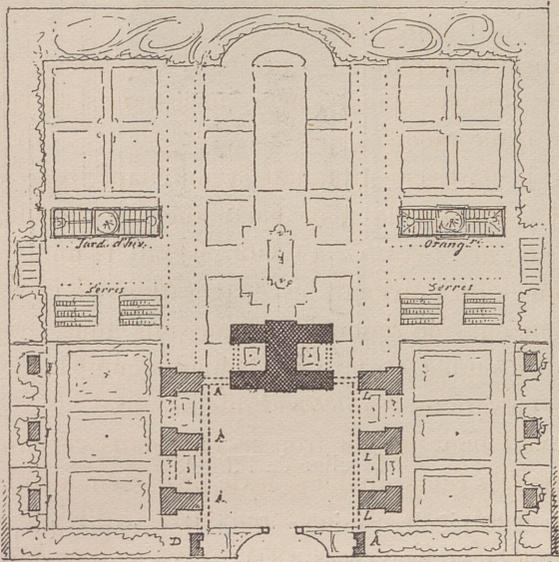
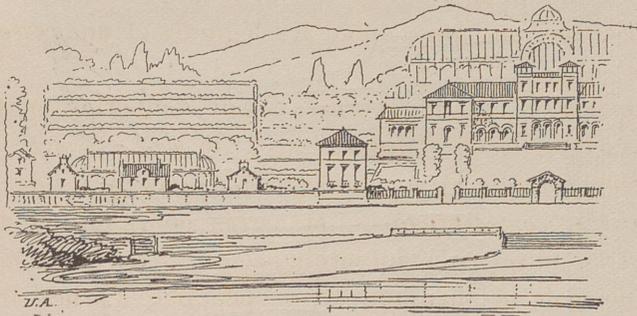
Tel, M. Dupont (élève de MM. Daumet et Girault), dont l'école s'élevait, en amphithéâtre bien senti, avec sa fraîche et pittoresque silhouette, un peu italienne ou tout au moins méridionale — rappelant les éternelles séductions des villas romaines. Au premier plan, les logements de fonctionnaires, avec jardinets et vue sur la rivière; au second, les grandes serres ou jardin d'hiver avec, à chaque extrémité, des magasins de vente ou de réserve; puis, au centre, les bâtiments d'école, où s'indiquent les trois amphithéâtres, dégagés mais reliés aux salles d'étude et aux laboratoires; puis une grande halle de réunion, galerie des jeux, en arrière; et le tout bien desservi par des galeries entourant une cour d'honneur; le tout bien isolé, du reste, du va-et-vient public : c'était simple et fort bien indiqué, même économique, autant que peut l'être une étude scolaire.

A droite et à gauche de l'école étaient les groupes de serres et les rangs de bâches.

Au fond du plan, une grande orangerie s'élevait au milieu

Une École supérieure d'Horticulture.

Projet de M. Dupont.



des jardins de tous genres, potagers, parterres ou pépinières.

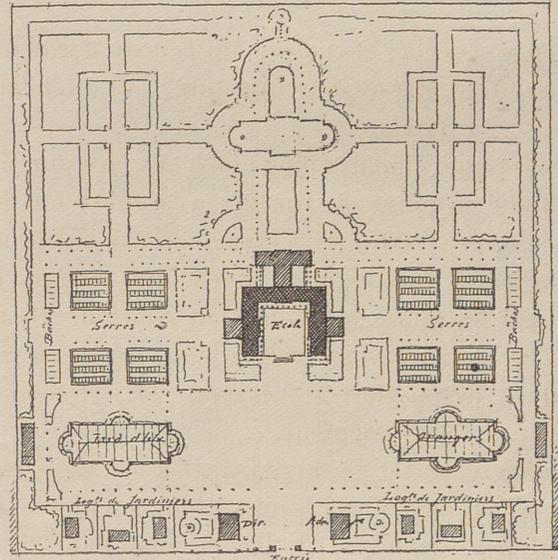
Une première médaille bien méritée a été attribuée à ce projet.

Très méritée encore était la médaille de même rang qu'a obtenue M. Antoine (élève de M. Ginain) avec un projet non moins intéressant, par l'étude et le rendu, que par le goût et la simplicité avec lesquels en étaient disposées les diverses parties. Il est permis, cependant, de critiquer le développement inutile que prenaient, ici, les bâtiments de l'école proprement dite. Cet isolement des pavillons convient plutôt à un hôpital ou une colonie qu'à une école dont la surveillance et le service deviennent pénibles et difficiles à travers ces galeries de promenades. Les logements de jardiniers, adossés à la clôture, eussent manqué d'air, de vue et d'indépendance domestique. L'enfouissement en des massifs est une « toquade » de Parisien assoiffé de verdure.

Combien eût mieux valu, dans la pratique, le plan si simple, le parti si franc de M. Arfridiou (2^e médaille) ! Ce projet répondait parfaitement au programme. Il a fallu la pauvreté de l'élévation — ni agreste, ni autrement caractérisée — pour faire manquer, à son auteur, une première distinction. Et pourtant, lorsqu'on rend aussi finement un plan, il n'est pas difficile de jeter « dans l'espace » quelque chose de moins plâtreux, de moins maussade comme façade.

En général, il y avait trois sortes de projets d'école d'horticulture : 1^o les *horticoles*, c'est-à-dire ceux dont plan et élévations ressemblaient à une école de jardiniers; 2^o les *palacieux*, ceux qui jouaient au Versailles, au Fontainebleau ou à l'Escurial; 3^o enfin les « souvenirs de 1889 » : Ceux-là, au lieu de jardins d'hiver ou d'orangerie, avaient prodigué, à la

Projet de M. Antoine.



surface des 20 hectares concédés, de véritables *Galleries des Machines*, surmontées de dômes à la Bouvard ou à la Formigé.

Si nous passons à l'« esquisse-esquisse », *Un escalier de Palais* — programme de rendu en deuxième classe (de mon temps), — la façon pénible dont la plupart des concurrents ont fourni leurs idées sur le sujet trop chargé, trop sérieusement architectural, la rareté des motifs originaux ou suffisamment ajustés, ont singulièrement rehaussé le mérite de M. Closson (atel. Ginain) dont l'esquisse a été médaillée pour la largeur et les belles proportions d'une ordonnance si rapidement cherchée, étudiée et mise en lignes.

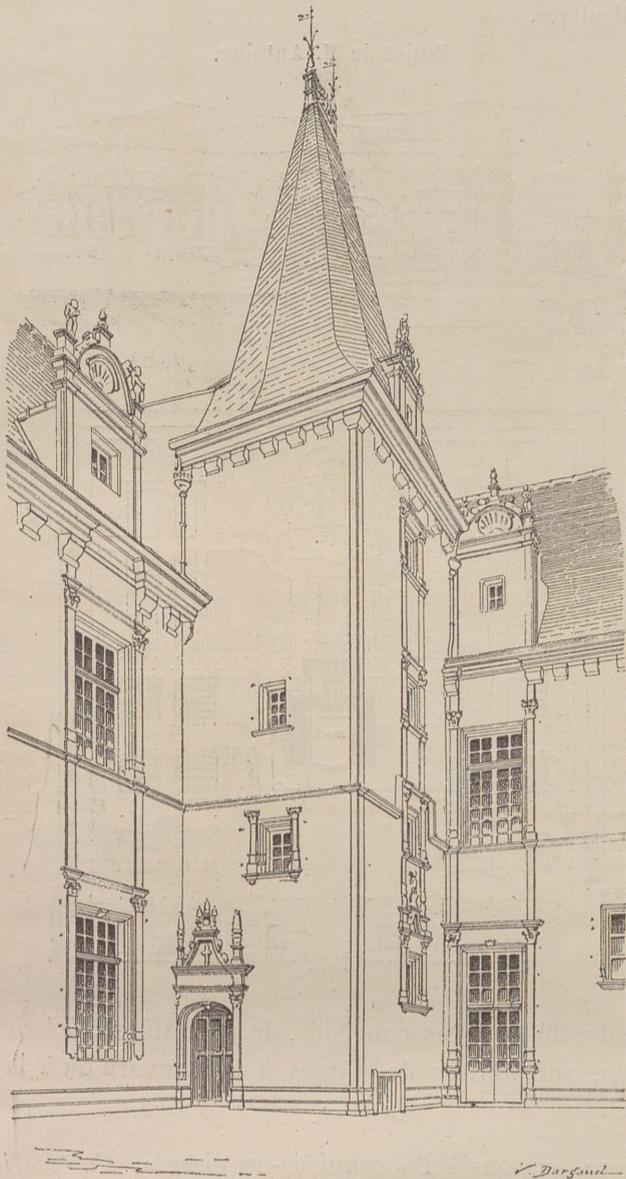
Pour le surplus des projets ou esquisses récompensés, on voudra bien se rapporter à la liste officielle que nous donnerons dans le prochain numéro.

UN ANCIEN.

UNE EXCURSION A VITRÉ

(Voyez page 121.)

Parmi ces anciennes maisons, une surtout m'a frappé par sa belle apparence, c'est l'hôtel Hardy, voisin de l'église Notre-Dame. Elle est en grande partie de la fin du xvi^e siècle. Deux corps de logis en équerre, reliés par un pavillon carré couronné d'un toit élevé et contenant l'escalier, s'élèvent sur une vaste cour dans laquelle on pénètre par deux portails curieusement sculptés. Les baies sont encadrées et reliées entre elles par de fins pilastres; la porte de l'escalier et les

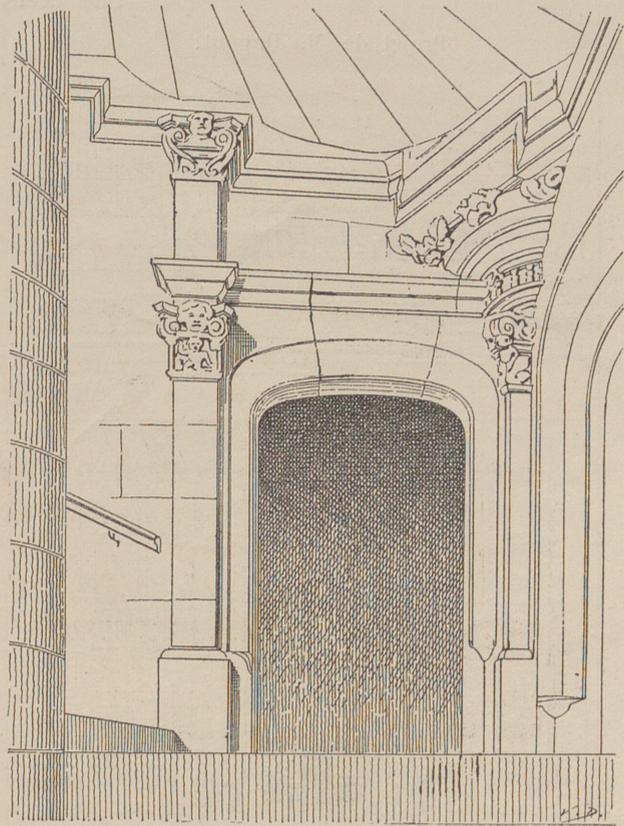


Cour de l'Hôtel Hardy.

Lucarnes sont couronnées de frontons richement décorés. Les rampants des pignons, tant sur les rues que sur la cour, sont ornés de crochets et portent sur des lions accroupis; les corniches, de forte saillie, reposent sur d'élégants modillons dont l'arrangement avec les pilastres forme une agréable ornementation et supportent un chéneau en plomb finement travaillé déversant les eaux pluviales sur la rue Notre-Dame par deux énormes gargouilles en plomb, faisant une étrange saillie. Quant à l'escalier en colimaçon, il est d'une rare élégance; tous les angles, huit par étage, sont ornés de gracieux culs-de-lampe sculptés et tous différents entre eux, complétant avec un pilastre le bel encadrement des portes.

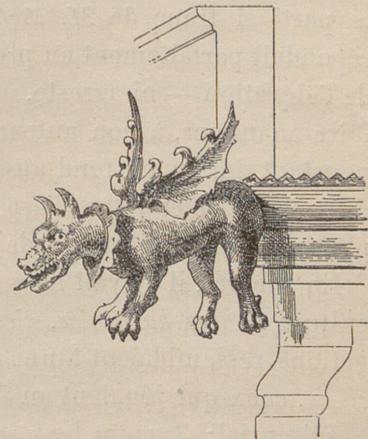
Bien d'autres constructions seraient intéressantes à donner: les restes du temple protestant; l'ancien couvent des Bénédictins, avec son cloître, occupé aujourd'hui par toutes les autorités administratives; l'ancien couvent des Ursulines; les remarquables intérieurs de plusieurs maisons, etc.; mais tout cela nous entraînerait bien loin, et laissant les maisons et hôtels de Vitré, je ne parlerai plus que des deux églises Notre-Dame et Saint-Martin, et du château.

L'église Notre-Dame de Vitré, telle que nous la voyons actuellement, fut commencée en 1420 et terminée dans le

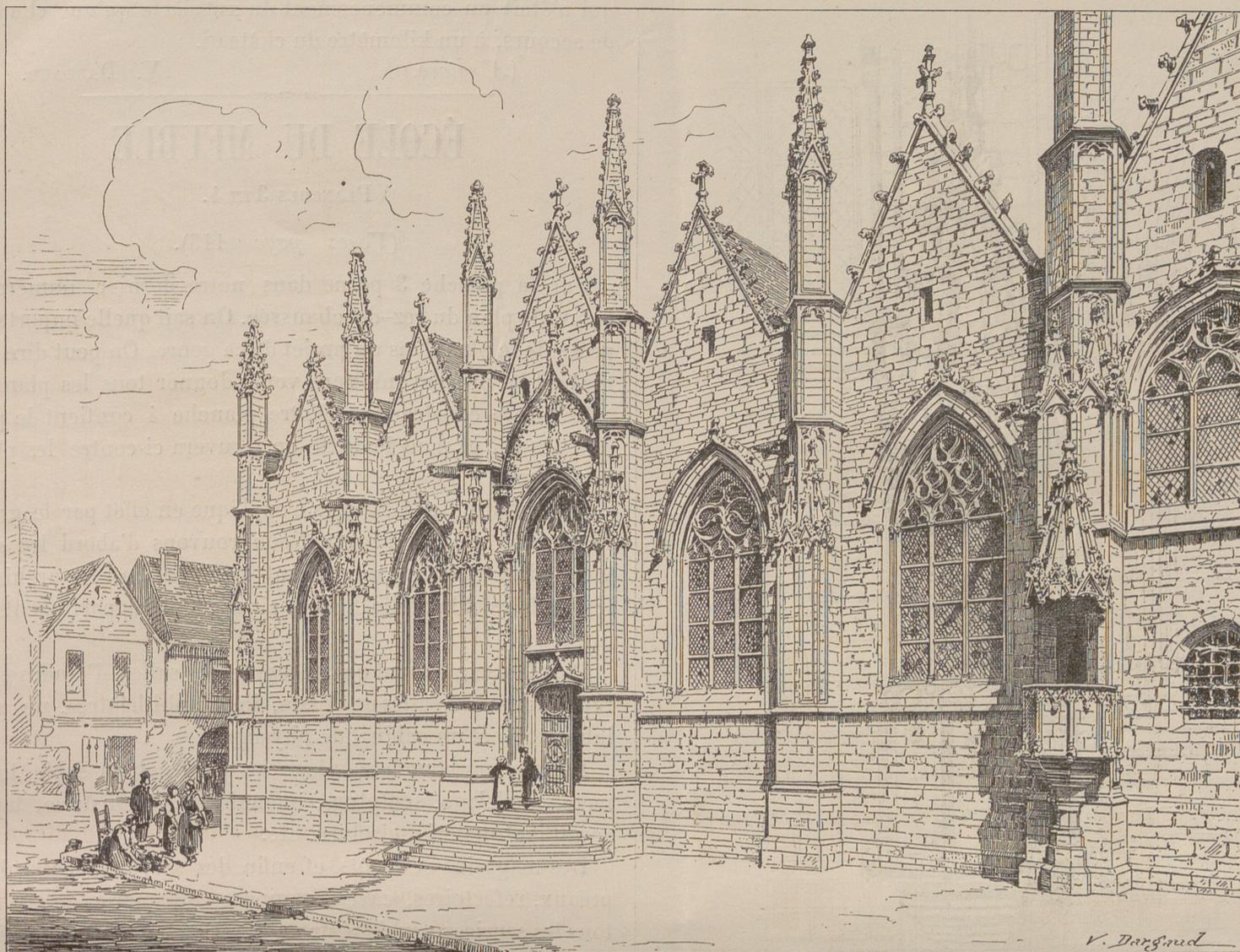


Escalier de l'Hôtel.

milieu du XVI^e siècle, mais sa fondation remonte presque à l'origine de la ville. Après de longues années de lutte, des moines en firent un prieuré de l'abbaye de Saint-Melaine, de Rennes, et en restèrent les curés primitifs. Le chœur de l'église, qui appartenait exclusivement aux moines du prieuré, s'appelle encore le chœur des Moines: il date vraisemblablement du XII^e siècle. L'église est orientée: sa façade principale qui regarde la grande halle, appelée autrefois la cohue aux draps, et si malheureusement remplacée aujourd'hui par un horrible marché en fer et en briques, n'est pas la plus intéressante. Elle est surchargée d'ornementations un peu lourdes, et surtout gâtée par une arcade en cintre surbaissé, au-dessus de la porte d'entrée à colonnes et tympan grecs, datant de la seconde renaissance (1578). La façade septentrionale est très simple: elle était à proximité des remparts et donnait sur le monastère des Bénédictins; mais la façade méridionale, avec ses sept pignons ornés de frontons aigus à crochets, ses riches contreforts amortis en pinacles flamboyants, ses grandes fenêtres correspondant à chaque chapelle latérale de l'intérieur, ses deux portes, dont l'une si finement moulurée et sculptée annonce la renaissance, son élégante chaire de pierre adossée à l'un des contreforts, présente dans son ensemble une œuvre des plus harmonieuses. Le clocher, placé sur le carré central au delà duquel s'étend le chœur, fut commencé en 1420; la flèche, primitivement en char-



Gargouille de l'Hôtel.



Eglise Notre-Dame de Vitré.

pente recouverte d'ardoises, ébranlée à deux reprises différentes et enfin ruinée par le tonnerre en 1704, a été remplacée en 1858 par l'élégante pyramide de pierre découpée à jour que nous voyons aujourd'hui et dont la hauteur dépasse 62 mètres.

De la galerie qui couronne la tour, la vue s'étend au loin sur un horizon de quatre à cinq lieues, au milieu d'un paysage admirablement varié; l'œil plonge dans la petite ville; ses toits bizarres, ses cours, ses rues tortueuses apparaissent sous un nouvel aspect. Au-dessus de sa tête, on aperçoit la cloche brisée pendant le siège de Vitré par les ligueurs de Bretagne, avec l'inscription suivante :

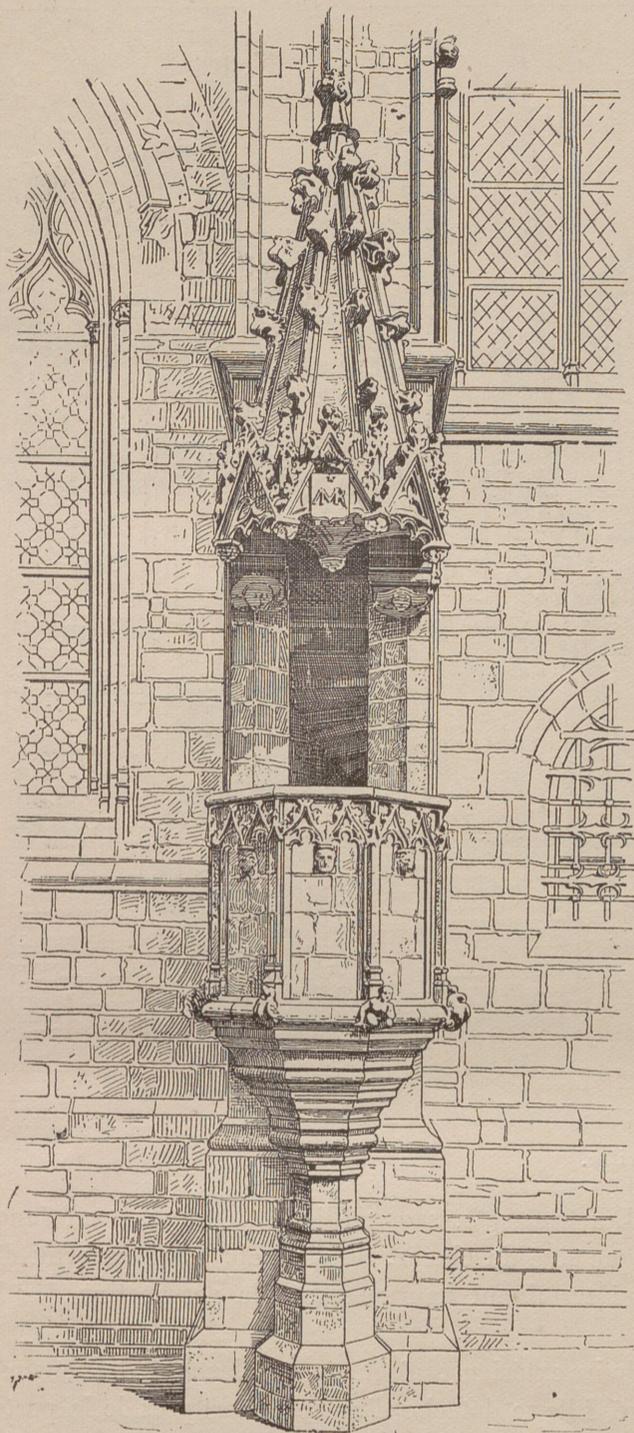
Au. mois. de. juin. 1589. les. ligueurs. ennemys. du. Roy. ayans. assiégé. ceste. ville. de. Vitré. ont. étendu. leur. fureur. jusque. sur. moy. et. m'ont. minze. en. pièces. d'un. coup. de. canon. — Au. moy. de. juin. 1596 j'ai. été. refaite. à. la. diligence. et. frays. de. la. communauté. des. habitants. d'icelle. Chaque mot de cette inscription est séparé alternativement par une fleur de lys et une hermine.

A l'intérieur, Notre-Dame, qui mesure 61 mètres de longueur sur 32 mètres de largeur, est d'un aspect assez sévère. Elle se compose d'une nef dont le vaisseau central s'ouvre par six grandes arcades sur les bas-côtés garnis de chapelles latérales et voûtés en pierre. La nef principale est voûtée en bois et ne reçoit le jour que par les grandes fenêtres des bas-

côtés. Les transepts, sans saillies extérieures, sont flanqués de chaque côté du chœur, de deux chapelles en forme d'abside qui terminent heureusement la perspective des bas-côtés.

La chaire extérieure n'est pas une des moindres curiosités de Vitré. Elle se détache d'un contrefort près de la porte du transept méridional; elle est octogone, portée sur un pédicule comme un font baptismal; chaque face est décorée de deux arcatures trilobées; le toit ou dais qui la recouvre n'est pas un simple ornement, mais un auvent destiné à garantir le prédicateur et en même temps à empêcher la voix de se perdre dans les airs; il ressemble au toit d'un clocheton, garni de crochets: chacun de ses côtés est un fronton triangulaire festonné à sa base. On accédait à cette chaire par quelques marches extérieures conduisant à une porte en bois qu'on voit encore à droite.

Cette chaire servait probablement, dit de Caumont, pour prêcher les jours de grandes fêtes où l'église ne pouvait contenir la foule des fidèles. Ne servait-elle point aussi pour pratiquer simplement des usages aujourd'hui perdus? Dans plusieurs villes on installa dans des angles de carrefour, dans des cloîtres ou dans des cimetières (et à Vitré un cimetière entourait alors l'église), des chaires fixes en pierre adossées à un bâtiment. Une tradition du pays veut que celle-ci ait été élevée pour opposer la prédication catholique publique à la prédica-



V. Dargaud

Chaire extérieure de l'Église Notre-Dame.

tion calviniste; mais c'est là une erreur; le protestantisme ne fut introduit à Vitré qu'en 1558 ou 1559, et la construction de la chaire est sans aucun doute antérieure à cette époque. Cependant, elle servit à réfuter les doctrines de la réforme, car on lit dans le compte des trésoriers de Notre-Dame en 1663 : *Plus, aux serviteurs de l'église, quatre livres, pour avoir tendu et mis un ciel à la chaire de pierre qui est dans le cimetière, et pour avoir battu un long temps la grosse cloche avant les quatre prédications qui se firent pour réfuter les prêches des ministres de la religion prétendue réformée, qui s'étaient assemblés en cette ville.*

Vitré possédait, avec Notre-Dame, l'église de la Madeleine, située dans la cour du château; l'église Sainte-Croix dans un faubourg de ce nom; l'église Saint-Nicolas, avec son élégant portail du xv^e siècle dans le faubourg du Rachapt, ainsi que la chapelle des Trois-Maries et enfin l'église Saint-Martin,

qui n'était au commencement du xii^e siècle qu'une chapelle de secours, à un kilomètre du château.

(A suivre.)

V. DARGAUD.

ÉCOLE DU MEUBLE

PLANCHES 3 ET 4.

(Voyez page 115).

Sur la planche 3 parue dans notre dernier numéro se trouve le plan du rez-de-chaussée. On sait quelle importance présente le plan dans un projet de ce genre. On peut dire que tout est là, aussi avons-nous voulu donner tous les plans de cette future construction. Notre planche 4 contient le plan du sous-sol et dans le texte on trouvera ci-contre les plans des étages.

Cette multiplicité d'étages s'explique en effet par le grand nombre de services à loger. Nous trouvons d'abord les services administratifs comprenant la direction, les archives, les modèles et la bibliothèque, ainsi que les appartements du directeur.

Puis l'enseignement qui nécessite des salles d'études et de répétitions; des salles de dessin, des amphithéâtres, un petit laboratoire et un cabinet de physique.

Des ateliers pour le moulage au plâtre et au sable, tournage, modelage, sculpture, menuiserie, ébénisterie, tapisserie, marqueterie, ciselure, etc.

Des magasins et dépôts, et enfin des services accessoires, préaux, réfectoires, caves, gymnase, infirmerie, en un mot tous les services usuels pour un établissement d'instruction.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Mitoyenneté. — Usage du mur. — Tuyaux de fumée.

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander des renseignements pour l'acquisition d'un mur mitoyen entre deux maisons se trouvant dans des conditions spéciales; vous m'obligeriez beaucoup en éclaircissant des questions embarrassantes pour moi. Le mur déjà construit m'a appartenu et mon voisin a acquis la mitoyenneté, la chaîne est entièrement sur le mur et les balcons vont jusqu'au bout; l'acquéreur a-t-il le droit de faire couper chaîne et extrémité du balcon qui se trouvent sur la partie qu'il a acquise maintenant, c'est-à-dire jusqu'à la ligne de milieu. D'après nos règlements, évidemment, les extrémités gauche du balcon et chaîne devraient être sur la ligne milieu, d'autre part la descente des eaux est aussi sur la partie achetée et le voisin veut la faire déplacer.

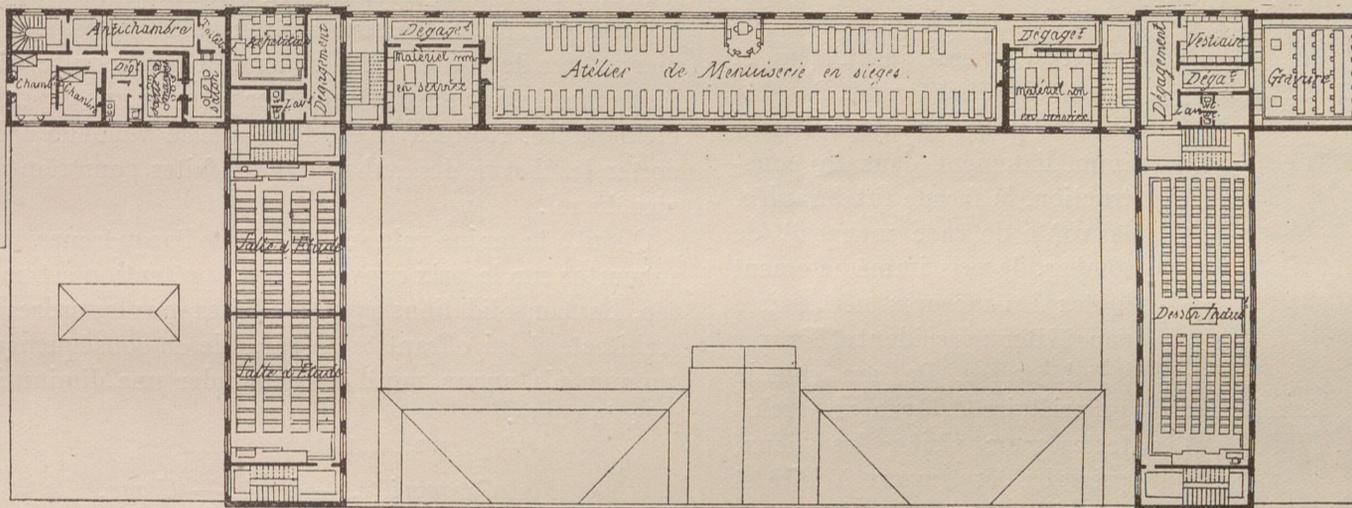
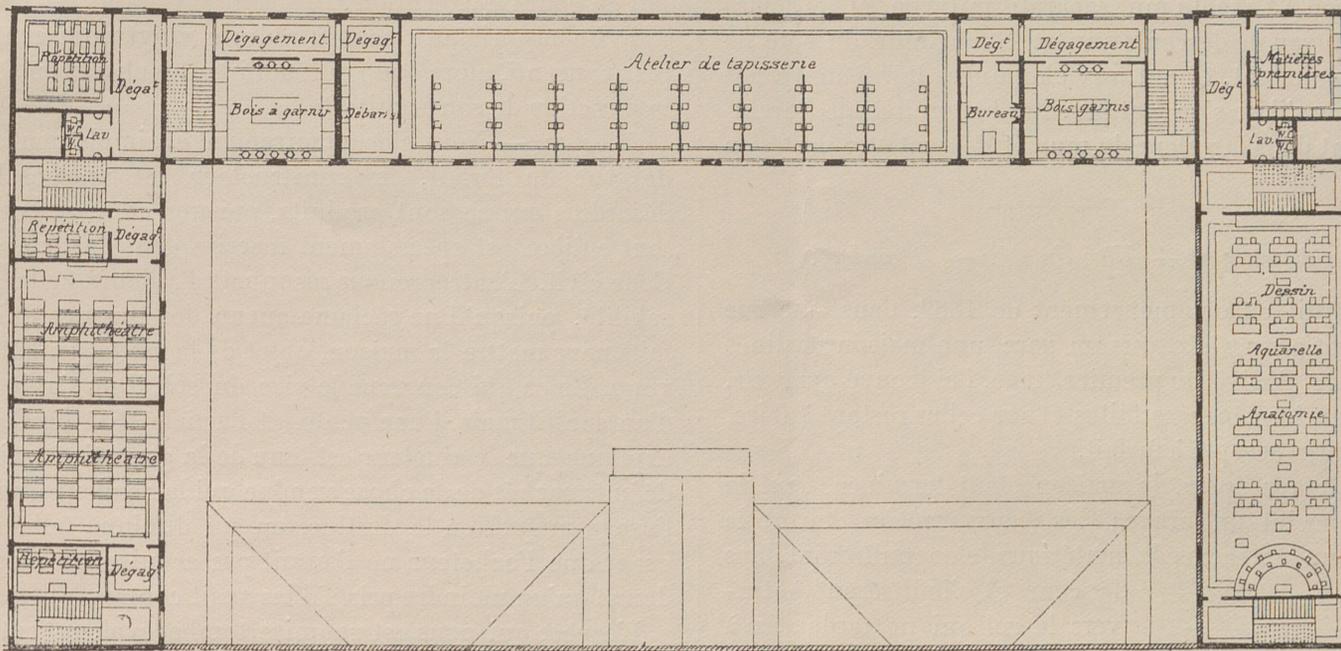
En a-t-il le droit, et aux frais de qui est le déplacement?

Des cheminées (canaux) sont établies dans l'épaisseur du mur (en briques) en prévision d'en faire bénéficier le voisin. Quoique le voisin ne s'en serve pas, ne doit-il pas payer la moitié de ce que ces cheminées ont coûté, puisque l'acquéreur doit payer la moitié de la valeur du mur?

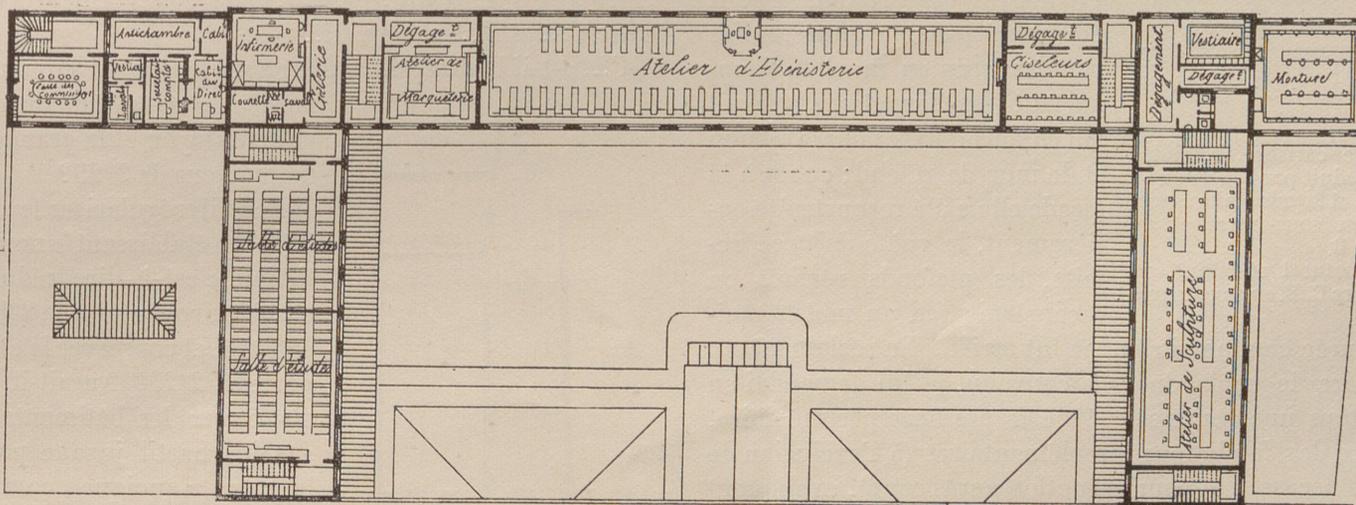
L'acquéreur doit-il payer les honoraires de l'architecte sur le montant de l'achat de la partie achetée?

Réponse. — Le mur mitoyen est une propriété commune indivise en tant que propriété, mais parfaitement divisible au

Ecole du Meuble, à Paris. — Architecte : M. Decron.



Plan du 2^{ème} Etage.



Plan du 1^{er} Etage.

point de vue de la jouissance. Cette jouissance, la loi l'indique, doit être égale de part et d'autre. Si l'un des voisins fait asseoir une poutre jusqu'à 54 millimètres près du parement, l'autre voisin a le droit de faire réduire la poutre à l'ébauchoir jusqu'à la moitié du mur dans le cas où il vou-

drait lui-même asseoir une poutre dans le même lieu ou y adosser des cheminées.

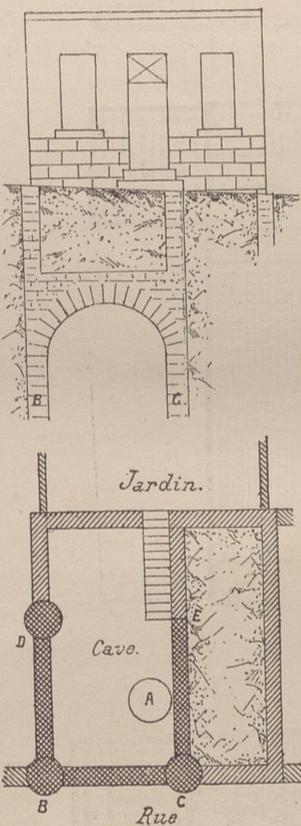
De règle chacun jouit du mur de son côté, et de la tête du mur jusqu'à l'axe dudit mur, si les règlements locaux n'y mettent pas empêchement.

Dans l'espèce donc, le voisin est fondé à réclamer la réduction du balcon à l'axe du mur séparatif mitoyen, et le déplacement du tuyau de descente sur la tête du mur, du côté de notre correspondant. Quant aux cheminées le voisin n'a pas à les acquérir s'il ne s'en sert pas. Les honoraires de l'architecte entrent dans la valeur du mur et doivent être portés en compte.

Vente de maison. — Vice du sol. — Désordres.

J'ai construit au commencement de 1889, dans une rue nouvellement percée à travers un parc, une maison destinée à être vendue. Arrivé au premier étage, j'ai trouvé amateur. Me basant sur les dépenses faites et sur celles restant à faire, j'ai fixé un prix accepté à forfait.

Quelque temps après, la maison étant terminée, sauf la peinture, survint un orage; les eaux arrêtées devant la maison par un embarras de matériaux, s'engouffrèrent dans



A. Trou de carrière. Effondrement produit par les eaux.
B. C. Puits et façades faits à neuf.
D. Puits en sous-œuvre et arc jusqu'en B.
E. Massif naturel résistant, qui reçoit l'arc C. E. en sous-œuvre.

la cour et s'infiltrèrent à travers le sol qui ne tarda pas à s'effondrer sous la charge, découvrant ainsi que le sous-sol avait été exploité en carrière, ce que l'on ignorait jusqu'alors, et que le ciel était tombé. Des désordres graves se produisirent immédiatement dans la construction, la façade fut lézardée, la voûte de cave menaçait de tomber. Je pris immédiatement toutes les mesures nécessaires pour éviter un accident et enrayer les désordres. De son côté le propriétaire délégua un architecte pour visiter les lieux, prescrire les travaux à faire et surveiller l'exécution.

Je me suis conformé à tous les ordres donnés, trois puits de 17 mètres de profondeur ont été creusés et maçonnés, reliés par des arcs en moellons supportant les fondations, travail fait en sous-œuvre pour le pignon et le mur de refend; quant à la façade elle a été reconstruite entièrement, la voûte de cave refaite, les plafonds réparés ou reconstruits, en un mot la maison restaurée comme si rien ne fut arrivé. En réclamant au propriétaire le solde du prix convenu, je lui demandai en même temps une somme de 1626 francs fixée par mémoire, pour prix des fondations supplémentaires (à l'exclusion de tous frais accessoires pour exécution après coup), expliquant que si ces travaux de fondations avaient été exécutés avant la vente, j'en aurais tenu compte dans le prix demandé; en un mot je me plaçais dans la situation d'une exécution consentie à forfait avec réserve à l'égard des fondations.

Le propriétaire refuse non seulement de me payer cette somme, mais il prétend encore me faire supporter une réduction de vingt pour cent sur le prix consenti.

1° Ai-je le droit de réclamer le prix des fondations supplé-

mentaires, étant bien compris que j'ai vendu la maison à forfait en cours d'exécution?

2° Le propriétaire peut-il réduire vingt pour cent sur le prix consenti, alors que j'ai rétabli toutes choses en état, sous la direction de son architecte?

Réponse. — Nous plaçant purement et simplement au point de vue du forfait, le constructeur est responsable des désordres qui se sont produits, puisque cette responsabilité tout entière est spécialement inscrite dans l'article 1792 du Code civil. L'entrepreneur reconnaît d'ailleurs cette responsabilité, puisqu'il ne réclame aucun des travaux qui ont été faits pour mettre la maison, objet de la vente, en l'état convenu. En ce qui concerne le vice du sol, il ne s'agit plus ici d'un forfait mais d'une vente, et l'article 1644 du Code civil explique que le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus.

L'espèce qui nous est soumise tombe évidemment sous le coup de l'article 1644 du Code civil. Lorsqu'il a acheté la maison en question, il est certain que l'acquéreur ne l'aurait acquise qu'avec toute consolidations nécessaires pour remédier au vice du sol; et qu'il ne l'aurait pas acquise s'il avait soupçonné le vice devant entraîner pour lui une dépense supplémentaire. Notre avis est donc que le vendeur doit supporter la charge des substructions faites pour remédier au vice du sol.

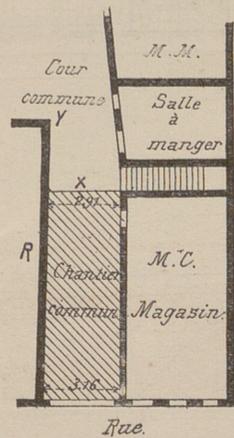
Quant à la moins-value de 20 % que l'acquéreur veut faire supporter sur le prix convenu, cette prétention est mal fondée. Les consolidations ayant été faites sous les ordres de son architecte et lui offrant toute garantie en conséquence, l'acquéreur n'a aucun motif de demander une diminution du prix de vente.

Copropriété. — Droit. — Usage.

1° M. C... vient d'acheter l'immeuble haché et a l'intention de reconstruire sur anciennes limites.

L'acte de vente dit : *Chartil, puits et cour, cabinets communs* entre C... et M... et Vve R....

C... a-t-il le droit de fouiller sous le chartil commun pour faire un sous-sol en conservant le puits mitoyen et la grande porte à la longueur de 2^m25?



Peut-il régulariser le chartil à 2^m91? en établissant le nouveau bâtiment, c'est-à-dire réduire l'entrée à n'avoir plus que 2^m91 au lieu de 3^m16, et conserver la cinquième porte à 2^m25? Aurait-il le droit d'allonger les bâtiments au-dessus du chartil jusque par-dessus la cave *x* quoique commune et jusqu'en *y*?

Réponse. — 1° Le chartil étant propriété commune, aucun des voisins n'a le droit, de préférence à l'autre, d'en fouiller le sol pour y établir une cave. Il est donc besoin d'une convention pour que l'un des propriétaires utilise à son profit le sous-sol du chartil;

2° La propriété commune et indivise ne peut être modifiée sans le consentement de tous les copropriétaires. En consé-

quence les voisins doivent donner leur adhésion à la régularisation projetée pour que les modifications puissent se faire au chartil.

La couverture de la cour commune grèverait cette cour d'une servitude en faveur de C... Cette couverture ne peut encore être faite qu'avec le consentement des voisins.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence,
Henri RAVON, architecte.*

LE SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE

FONDATEURS (Voyez page 58).

Le fonçage des puits s'est effectué sans grandes difficultés, les terrains traversés se tenant bien sur 2^m00 de hauteur ;

les plus grands ennuis ont eu lieu au début où l'on avait à traverser le sable de Fontainebleau qui était assez coulant. Le terrain marneux et gypseux était souvent dur et assez malaisé d'attaque, et on comprend que, grâce à la grande couche de sable superposé, on puisse fonder aisément à Montmartre sans aller chercher la couche de gypse; mais, dès que les pluies devenaient persistantes, l'argile devenait onctueuse et glissante. Cette simple circonstance montre le danger qu'aurait pu courir une fondation de l'importance de celle de cet édifice qui doit éternellement perpétuer le souvenir du Vœu national. On a voulu le mettre à l'abri du terrible accident arrivé à une partie du Rossberg près du Righi qui, glissant sur la pente savonnée de sa couche d'argile délayée par les pluies, est venu se précipiter dans le lac de Lowers qu'il combla en partie, entraînant avec lui toutes les maisons subjacentes.

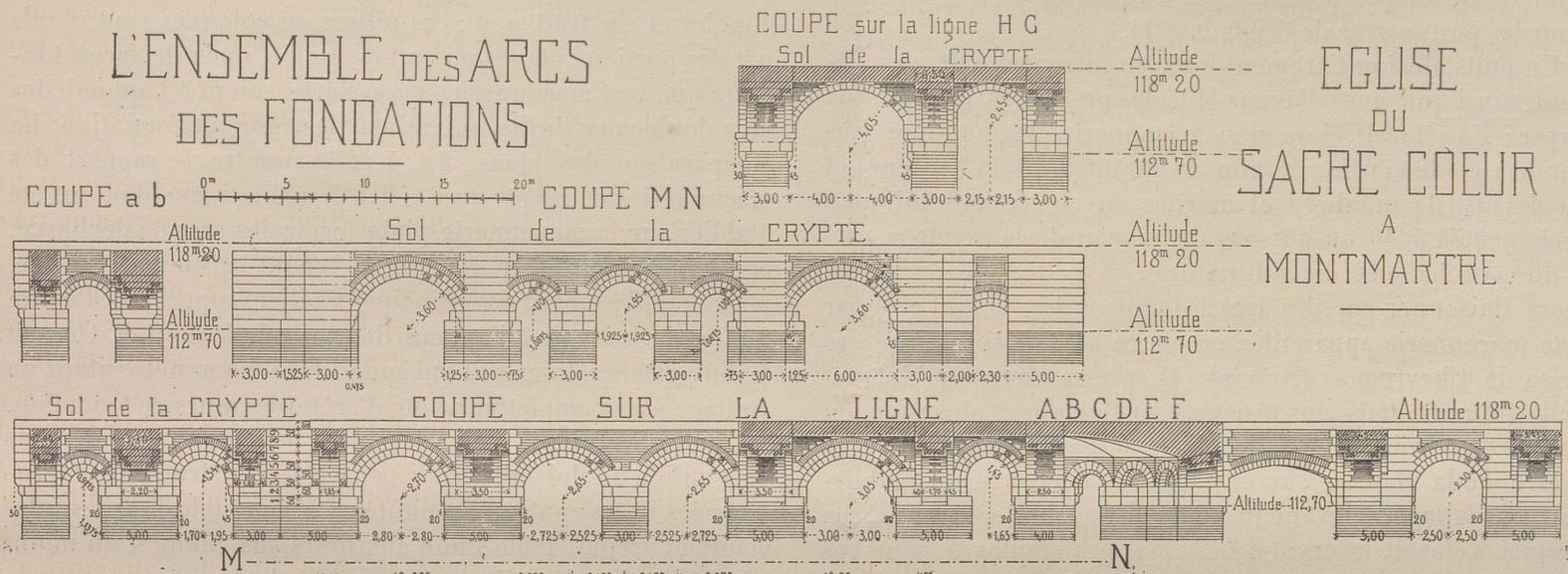


Fig. 4

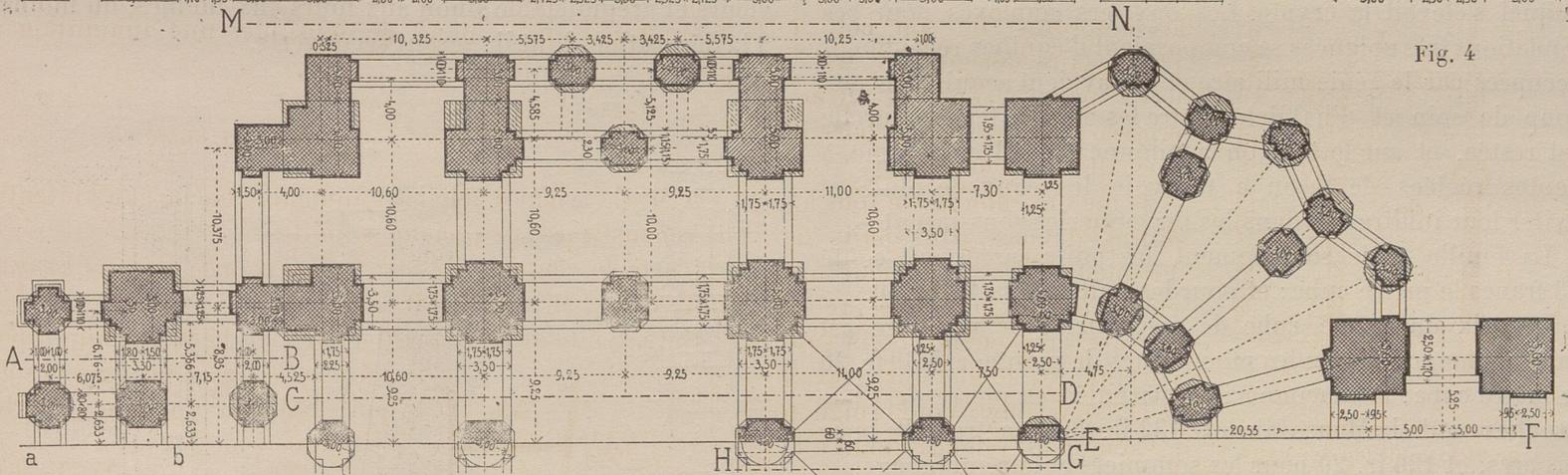
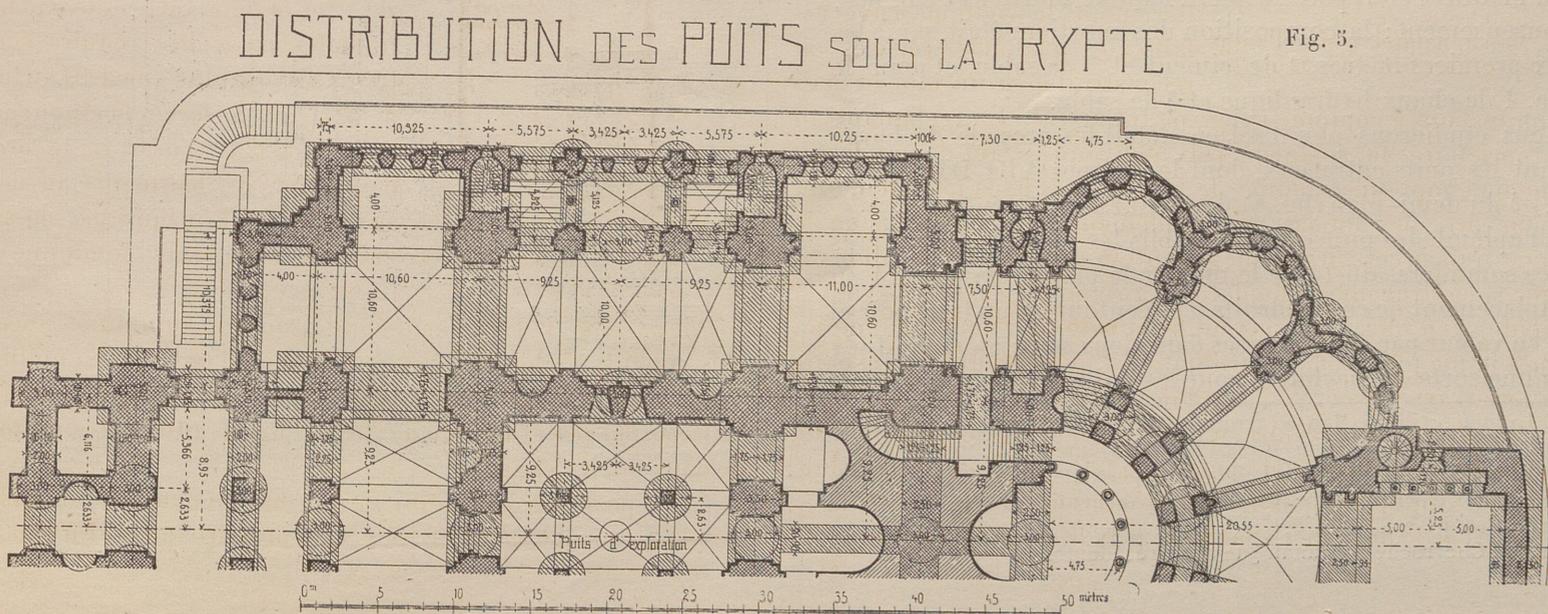


Fig. 5.



Depuis cet accident, arrivé au commencement du siècle, d'autres sont survenus, très récents et ayant des causes semblables.

Chaque fois qu'on avançait de 2^m00, on venait poser un blindage en choncs de sapin de 25^m/m ou volige de 27^m/m, sur 2^m00 de longueur, que l'on maintenait par des cadres posés de mètre en mètre, cadres de 22/27^{cm} bandés par 4 étrépillons de 18/22^{cm}; pour les puits ronds le blindage était le même, mais au lieu de cadres en charpente on employait des cercles en fer de 3 mètres de diamètre, 6 centimètres de largeur et 15 millimètres d'épaisseur; les extrémités attachées dans deux boucles et coincées pour donner du raide étaient décoincées au moment de la pose; le cercle se détendait légèrement, on assurait à la masse son adhérence contre le blindage et l'on recoincait à nouveau. Les déblais étaient enlevés au moyen d'un treuil unique pour les puits ronds et de deux treuils pour les puits carrés de 5^m0/0 de côté.

Un puits ainsi entièrement foré, on le maçonnait en enlevant, ainsi que nous l'avons dit, les premières lamelles de gypse; on élevait alors une maçonnerie de meulière très poreuse et de mortier de ciment durant 2^m00 de hauteur; et au-dessus, de meulière et mortier de chaux hydraulique; ceci jusqu'à 5^m50 au-dessous du niveau de la crypte, c'est-à-dire au-dessous du sol naturel. A cette cote on venait alors liasonner par des arcs les puits entre eux, et cela par une maçonnerie appareillée en pierre de la Manse ou pierre grise de Chevroches (Nièvre) (1), pierre assez semblable à celle d'Euville mais plus résistante et d'un aspect plus rude; en certains endroits même, la pierre d'Euville a remplacé la pierre de la Manse; sur ces arcs de décharge on établissait un dallage s'élevant jusqu'au niveau du sol, au-dessus duquel s'élevait la crypte. Les ouvriers employés pour ces fondations très soignées se composaient d'équipes récemment occupées par le génie militaire et qui avaient acquis beaucoup de soin et d'habileté. Entre les arcs, la terre naturelle est restée, et sur le tout on a pilonné un sol en bitume, à pentes réglées de façon à recevoir les eaux de pluie et éviter leur infiltration dans les maçonneries sous-jacentes.

La fouille et le soutènement des puits carrés ont coûté 13 francs le mètre cube; et pour les puits ronds 12 fr. 50.

Le prix du mètre cube de maçonnerie de meulière est monté, compris toutes les plus-values de montage, à 30 fr. 20 le mètre cube; la maçonnerie appareillée en pierre de Chevroches ou de la Manse a coûté 132 fr. 20 le mètre cube pour les arcs, et 126 fr. 20 pour les sommiers et le remplissage.

La meulière était posée à plein bain de mortier et enfoncé, vigoureusement; la composition des mortiers était, pour les deux premiers mètres, 1 de ciment et 3 de sable, et pour le reste, 1 de chaux hydraulique et 3 de sable.

Nous étudierons plus tard en détail les arcs de décharge reliant les puits entre eux, dont les coupes ABCDEF, MN, HG, *ab* du demi-plan (fig. 4) donnent l'aspect général.

A l'aplomb des puits ont été établis les piédroits de ces arcs et des sommiers, ainsi que le montre le plan de la figure 4 où l'emplacement de ces piédroits a été entouré d'un trait noir et mis en valeur par des hachures dans deux sens; alors qu'il n'y a qu'une sorte de hachures pour les puits; on peut d'ailleurs

(1) La pierre de la Manse (arrondissement de Clamecy), appartient au *grand oolithe* du terrain jurassique inférieur; sa hauteur d'assise varie de 0^m10 à 1^m00; la pierre blanche pèse 2,380 à 2,420^k le mètre cube, charge d'écrasement 360 à 400^k par centimètre carré; — la pierre grise pèse 2,425 à 2,450^k, charge d'écrasement 375 à 370^k. La pierre de Chevroches est analogue aux précédentes.

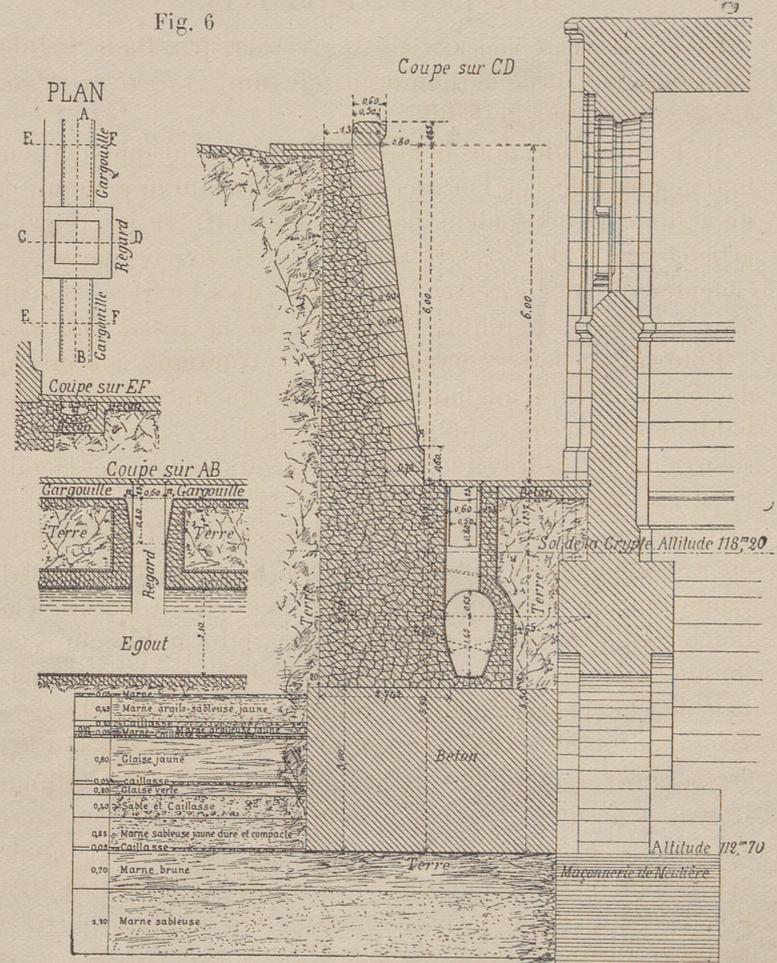
comparer avec le plan général des puits (fig. 2, p. 59, 6^e année).

Comme on le voit, les arcs de décharge sont des arcs doubleaux, mais une exception a cependant été faite pour la partie de fondation qui doit supporter le massif du chœur; là on a réuni les puits non seulement par des doubleaux, mais encore par des voûtes d'arête, ce qu'indiquent les diagonales tracées en cet endroit. De plus les fondations du grand cul-de-four de l'église haute ont été voûtées d'une façon semblable, coupe ABCDEF.

Cette coupe et les autres montrent les arcs reliant les puits carrés entre eux, ou un puits ronds et un puits carré, ou deux puits ronds.

La figure 5 montre en simples hachures les maçonneries de fondations auxquelles sont superposés les emplacements des piliers et massifs de la crypte, mis en valeur par des hachures doubles et un trait noir; ces piliers ou colonnes sont réunis par des portions planes ou en tour ronde, mais de façon toujours que ces maçonneries accessoires soient à l'aplomb des arcs doubleaux droits qui relient les murs de fondation. La comparaison des plans (fig. 4 et 5) montre le rapport des maçonneries de crypte avec celles de fondations; elles ont été établies sur la maçonnerie plate-forme des arcs de décharge, comme sur un radier général, en tenant cependant compte, pour l'emplacement des principaux piliers supportant l'église haute, de les tenir à l'aplomb des puits de fondation. On voit là l'importance du massif qui supporte le chœur nécessitant un voûtage plus complet (en voûte d'arête) des murs de fondation.

Toutes les précautions prises pour assurer à un édifice une base solide ne doivent pas dispenser le constructeur de protéger les murs contre l'humidité si désagréable dans les intérieurs et préjudiciable sinon aux murs eux-mêmes, du moins à la décoration dont ils seront recouverts.



Pour cela la meilleure précaution est de faire un drainage presque toujours nécessaire et auquel ne suppléent pas les moyens préservatifs de chapes en ciment, asphaltes, cartons bitumés, etc.

Cette précaution a été prise pour les fondations par puits du Sacré-Cœur de Montmartre. Après avoir relié par des arcs de décharge les puits de fondation, on a tracé sur le sol de la crypte des pentes convenables pour canaliser les eaux et empêcher leur pénétration dans le sous-sol; en même temps avait été construit le mur de soutènement des terres de la place supérieure, mur fondé sur un massif de béton reposant directement sur une couche de marne sableuse suffisamment solide (fig. 6). Ce mur est séparé de la basilique par un fossé ou saut de loup qui reçoit les eaux pluviales, tant celles qui y tombent directement que celles que recevait le sol de la crypte alors découvert. En effet, on a élevé les murs de crypte, et au-dessus les murs de l'église haute, mais sans construire les voûtes d'arête de la crypte, car, après le remplissage de ces voûtes, la maçonnerie eût pu être endommagé par les pluies et compromettre les murs de cette crypte; ceci met en évidence que le voûtage de la crypte n'est qu'un simple plafonnage n'ayant rien à supporter des constructions supérieures.

La figure 6 montre bien comment sont à l'abri de toute humidité les murs depuis la maçonnerie de meulière, origine des puits; sur cette même figure se trouvent le plan du caniveau communiquant avec l'égout collecteur des eaux et ses détails de construction par les coupes AB, EF et une partie de la coupe générale EB montrant également le mur de soutènement, le mur de crypte reposant par des arcs de décharge sur les puits de fondation et la composition des terrains supérieurs.

(A suivre.)

C. B.

BIBLIOGRAPHIE

L'ARCHITECTURE MODERNE EN ANGLETERRE, par Paul Sédille. 1 volume in-4° orné de nombreux dessins. *A la librairie des bibliophiles*, 7, rue de Lille.

M. Paul Sédille, dont le goût est si justement apprécié pour tout ce qui concerne l'art décoratif architectural, a réuni, en un volume luxueusement édité, ses érudits et intéressants articles sur *L'Architecture moderne en Angleterre*, parus précédemment dans *la Gazette des Beaux-Arts*. Le livre est dédié à sir Frédéric Leighton, président de la *Royal Academy*.

Pour mieux faire comprendre les évolutions successives de l'architecture anglaise depuis la fin du xviii^e siècle, l'auteur a procédé à un rapide examen des périodes antérieures qu'elle a traversées, puis il a étudié dans ses détails la période moderne.

Nous voyons, tout d'abord, le style normand s'introduire en Angleterre, vers l'année 1060, sous le règne d'Édouard le Confesseur, à Westminster Abbey; un certain temps d'art indéterminé lui succède; ensuite apparaît l'architecture gothique baptisée de noms divers; les voici d'après la nomenclature de Thomas Rickman: *Transition de 1154 à 1189*; *Early English*, de 1189 à 1297; *Decorated English* de 1297 à 1382; *Perpendicular English* de 1382 à 1550. L'architecture gothique trouve sa dernière expression dans le style *Tudor* (ou *Florid English*), avec lequel se multiplie l'arc surbaissé à quatre centres qui bientôt va détrôner l'ogive. Le style *Tudor* désigne plus particulièrement l'architecture civile de l'époque et se continue jusqu'au règne d'Elizabeth. Le style *Elizabethan* se

pare de formes nouvelles empruntées à la Renaissance classique et rapportées d'Italie, vers le milieu du xvi^e siècle par l'architecte John Shute. L'architecture appelée *Jacobean* ou écossaise prend naissance au commencement du xvii^e siècle et n'est en somme que le développement du style *Elizabethan*. Ce fut Inigo Jones, surnommé *le Vitruve anglais*, qui introduisit dans son pays le classique moderne, après avoir étudié les œuvres de Palladio à Vicence. Le formidable incendie de 1666 qui détruisit à Londres plus de 12,000 maisons et 87 églises donna lieu à des reconstructions qui marquent une phase nouvelle dans l'architecture anglaise, et Christopher Wren en fut le plus célèbre promoteur. « Certes, son style se ressent d'une époque générale de décadence, mais on ne saurait contester à ses œuvres un caractère de grandeur et de puissance, dont Saint-Paul de Londres reste la manifestation éclatante. » Vers le milieu du xviii^e siècle, nouvelle évolution avec Robert Adam, l'art romain s'introduit dans les constructions, et y reste maître jusqu'en 1820, où le style grec est mis en faveur par Inwood et Decimus Burton. Enfin un style mixte gréco-romain dure jusqu'en 1845.

Les traditions du moyen âge avaient été tenaces en Angleterre, pendant la période Elizabeth; au xvii^e siècle, Wren, lui-même, malgré ses préférences classiques, a construit en style gothique l'entrée du Christ Church College, le Tom Tower et les tours de Westminster. Ces retours vers une architecture disparue furent moins fréquents au xviii^e siècle; les écrits d'Horace Valpole ne sont pas cependant étrangers à la résurrection du gothique au xix^e siècle, et les architectes James Wyatt, William Atkison, G. Dance, etc., contribuèrent, pour leur part, à en conserver le goût. Il appartenait à Pugin de faire sortir cet art de l'ère des imitations serviles ou des plagiats maladroits; la reconstruction du palais de Westminster, incendié en 1834, lui en fournit l'occasion. Si Charles Barry fut l'auteur du nouvel édifice, c'est Pugin qui doit être considéré comme celui du décor extérieur et de l'ornementation intérieure de ce palais. L'influence de Pugin ne fut pas moindre sur l'architecture religieuse. Malgré l'importance de ce *Gothic revival* les formes classiques avaient encore leurs partisans, tandis que Georges-Gilbert Scott, William Burges, Georges-Edmond Street continuaient l'œuvre de Pugin.

Le style en faveur aujourd'hui, chez nos voisins les Anglais, est le *Queen-Anne*, bien différent pourtant du style des monuments construits entre 1702 et 1714, sous le règne de la reine Anne, où les architectes s'inspiraient de Vignole et de Palladio. « Le *Queen-Anne* actuel est de l'architecture flamande brique et pierre, à pignons ressautés, mais très habilement maniée et adaptée aux plans anglais avec leurs *bow-windows* saillants, leurs perrons et leurs petits porches, leurs lucarnes superposées et les hautes souches de cheminées qui dominent les toits de tuile rouge. » Le style *Queen-Anne* s'est répandu de Londres dans tout le Royaume-Uni et même en Irlande.

M. Paul Sédille recherche comment le gothique qui faisait jadis fureur en Angleterre a pu être supplanté si rapidement et si complètement par cette architecture nouvelle. Cela tient tout d'abord, nous dit-il, à un revirement de mode auquel ne venaient pas s'opposer des traditions constantes d'art. En Angleterre il n'existe pas d'enseignement officiel de l'art, et les jeunes architectes reçoivent une instruction plus pratique que théorique, qui les prédispose à ces menues recherches de constructions et de distributions spéciales à l'habitation anglaise.

« Quoi qu'il en soit, la réaction dite *Queen-Anne* fut en grande partie la conséquence des abus qu'on avait faits du style gothique. On commençait à se lasser des châteaux forts, de l'architecture *Castellated*, lourde et attristée, qui emprisonnait l'habitant dans des intérieurs assombrés, au lieu de lui offrir une douce quiétude dans une demeure égayée. » Telles sont les lignes générales de l'étude consciencieuse de M. Paul Sédille, sur l'architecture anglaise. Nous ne saurions trop recommander la lecture de ces pages écrites avec un réel talent d'écrivain, dans un style clair, précis et attachant.

Le soin typographique qui a présidé à cette publication, la perfection des nombreuses gravures qui ornent le texte assurent au livre de M. Paul Sédille non seulement une place dans les bibliothèques d'architectes, mais aussi dans celles des vrais bibliophiles dignes de ce nom. Il serait à souhaiter que l'auteur, encouragé par le succès, entreprit pour les autres pays ce qu'il a réalisé avec tant de bonheur pour l'Angleterre, et nous donnât ainsi, sous forme de monographies, l'histoire et la physionomie architecturales des différents États d'Europe.

MAURICE DU SEIGNEUR.

LA RÉVOCATION DE M. COQUART

Les articles de la *Construction moderne* nous ont valu, on s'en doute, une très nombreuse correspondance. Nous ne pouvons plus maintenant, sans tomber dans des redites, publier *in extenso* les lettres que nous recevons. Nous nous bornerons à résumer les plus intéressantes.

D'un abonné. — Le journal *l'Eclair* ayant publié une bibliographie de M. Coquart, notre correspondant demande la publication de celle de M. Jules Comte, que beaucoup de personnes mal informées qualifient d'*architecte*, directeur des Bâtimens civils.

De la Société des architectes de Bordeaux. — Une allocution adressée à M. Coquart, au banquet des anciens élèves architectes des Beaux-Arts, par M. Beaudin, chargé de remettre à M. Coquart une adresse votée par les architectes de Bordeaux. Les architectes anciens élèves de l'École témoignent à M. Coquart toute leur estime et leur regret de ne pouvoir assister au banquet.

Ils ont délégué leur président, M. Beaudin, pour porter cette adresse.

D'un anonyme signant « mis à pied » qui, sous prétexte de parler de l'affaire Coquart, s'élève contre les agissements des bureaux diocésains. Il proteste en résumé contre l'arbitraire de l'adminis-

tration, qu'il s'agisse des bâtimens civils ou des monuments historiques.

NÉCROLOGIE

G. GUICESTRE

La *Construction moderne* vient de perdre un de ses collaborateurs de la première heure, Georges Guicestre, enlevé en pleine jeunesse à l'affection de sa famille et de ses amis. Cette nouvelle nous émeut d'autant plus douloureusement que l'entrée dans la vie faisait espérer à notre ami un avenir brillant, comme il est réservé à tous ceux qui unissent au talent l'amour du travail.

Nous qui l'avons intimement connu pendant les trop courtes années où, sorti de l'école, il commençait la lutte pour la vie, nous avons pu mieux que personne apprécier les qualités et les mérites de l'homme et de l'artiste.

Georges Guicestre, né en 1857 à Mer (Loir-et-Cher) entra à l'École des Beaux-Arts, section d'architecture, en 1877. Ses études antérieures lui avaient donné une instruction sérieuse qui lui fut des plus utiles par la suite. Après avoir obtenu de nombreuses mentions en deuxième classe, il passait le 8 juillet 1880 en première classe et s'y distinguait par des premières mentions, dont une dans le concours Rougevin, et par une médaille pour un projet d'école centrale.

Enfin, le 5 janvier 1885, il obtenait du gouvernement le diplôme d'architecte, pour un musée céramique dépendant d'une manufacture de l'État.

Quelques mois plus tard, il inaugurerait dans notre journal, une série d'articles sur l'École des Beaux-Arts, articles dans lesquels il rendait compte des travaux de ses jeunes camarades. Nos lecteurs se rappellent tous ces causeries familières d'un ancien élève, où l'amour ardent qu'il avait pour sa chère école se laissait voir à chaque ligne. On y trouvait de paternelles critiques, comme pouvait se le permettre le jeune professeur. Car Guicestre, vers la même époque, avait fondé un cours préparatoire à l'École des Beaux-Arts, cours qu'il dirigeait avec la plus grande sollicitude et que signalèrent de nombreux succès.

Guicestre nous donnait également des articles critiques sur les concours publics, ainsi qu'une étude très remarquée sur les monuments de la renaissance toulousaine, et des notes de voyage, accompagnées de croquis, sur Etampes et Provins.

Mais ses études les plus sérieuses ont été faites pour l'*Encyclopédie de l'architecture et de la Construction*. Il signa,

entre autres articles, les mots : *Architecture civile et domestique, Appartement, Balcon, Balustrade, Bossage*, etc. Ces travaux dénotaient le chercheur érudit, en même temps que l'artiste amoureux du beau.

Guicestre avait également fait quelques envois au Salon, et le jeune architecte était en droit d'espérer un avenir brillant lorsqu'il sentit la maladie paralyser ses efforts. Il dut abandonner ses études, sa collaboration à nos travaux, ainsi que son atelier dont il confia la direction à son ami M. Peigney.

Guicestre faisait partie de l'association des architectes diplômés par le gouvernement.

Il quittait Paris au mois de mars 1889, et nous apprenions ces jours-ci le fatal événement survenu à Hyères, le 11 décembre 1890.

La triste nouvelle a cruellement surpris tous ses amis de Paris, qui n'ont pu rendre à Guicestre un dernier hommage ni témoigner leur douloureuse sympathie à une famille trop rigoureusement éprouvée.

E. RÜMLER.

CONCOURS

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER VARSOVIE-VIENNE

Nos abonnés pourront consulter au bureau du journal, 17, rue Bonaparte, les plans et documents relatifs à la construction d'une gare pour la Société Varsovie-Vienne, concours dont les principales conditions ont paru dans le numéro du 13 décembre.

VILLE DE BÉTHUNE

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE FÊTES

La ville de Béthune a décidé que le jury appelé à décerner les primes pour les projets de concours de la salle de fêtes serait composé de la façon suivante :

- 1° Le maire de la ville, président ;
- 2° Deux conseillers municipaux ;
- 3° Deux membres nommés par le préfet du département ;
- 4° Deux membres choisis parmi les concurrents et nommés par eux.

En conséquence de cette décision, M. le maire de Béthune prie ceux qui participent à ce concours d'envoyer à la mairie de Béthune, sous enveloppe cachetée, leur bulletin de vote, en ayant soin de mettre la devise adoptée sur l'enveloppe même. Les deux architectes qui recueilleront le plus de suffrages feront partie du jury, et en cas de non-acceptation, la ville suivra la liste des architectes dans l'ordre des suffrages obtenus. Le dépouillement des votes aura lieu à la mairie de Béthune le lundi 5 janvier 1891 à onze heures du matin.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17 RUE CASSINTE

11^e BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C^e, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.

IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'ÀUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

M. J. H., à Nancy. — L'ouvrage en question n'a aucune valeur artistique; nous ne pouvons vous conseiller de l'acquérir. — Pour votre seconde question, il est fort difficile de vous donner une réponse quelconque; dans les circonstances actuelles, il est probable que les souscripteurs de cet ouvrage feront bien de s'armer de patience.

M. A. B. C., à Paris. — Ce que vous aurez de mieux à faire est de suivre les cours publics de l'association polytechnique. Ces cours se font le soir dans les mairies ou dans certaines écoles de la ville. Certains cours de mathématiques élémentaires sont très bien faits, et le professeur sera toujours disposé à vous donner les renseignements que vous voudrez et à vous indiquer les livres à vous procurer.

M. E. B., à Yvetot. — Pour les stores en question adressez-vous à la maison Dewez, 210, rue Saint-Denis, à Paris?

M. J. B., à Pouzauges. — Dans le cas que vous indiquez, il faut employer évidemment du zinc repoussé. Adressez-vous de notre part à la maison Coutelier, 52, Boulevard Richard-Lenoir à Paris. La statue en zinc repoussé qui couronne le Dôme central aux Palais du Champs de Mars sort des ateliers de M. Coutelier. Cette maison est donc mieux que toute autre en mesure de vous fournir ce que vous désirez.

Pour votre consultation juridique, nous vous enverrons la réponse dès qu'elle nous aura été remise par le comité de jurisprudence.

M. P. J., à Château-Chinon. — 1^o Non. — 2^o Adressez-vous au secrétariat de l'École des Beaux-Arts.

M. H. G., à La Ciotat. — Il faudrait nous donner exactement la grosseur que vous désirez; les pinceaux en martre noire ou rouge sont les plus chers

mais aussi les meilleurs. La plupart du temps les pinceaux en petit gris sont suffisants.

M. C. de H., à Paris. — Il faut réunir les éléments en tension et non pas en quantité.

M. T. B., à Alger. — La question a été discutée au sujet de l'Hôtel-Dieu de Paris. On est tombé d'accord dans la suite pour admettre qu'il est préférable d'établir les hôpitaux hors des villes et sur des coteaux en bonne exposition.

M. R. V., à Lyon. — Pour ce genre d'appareil les constructeurs indiqués aux annonces pourront vous renseigner et vous en fournir.

M. E. P., à Chartres. — Votre consultation juridique a été remise aujourd'hui au comité de jurisprudence; dès qu'elle sera rentrée nous vous l'enverrons.

M. J. M., à Valenciennes. — Employez du vernis à la gomme laque après avoir préalablement encollé la surface à vernir. Le vernis au copal vous dispenserait de l'encollage préalable mais donnerait un moins bon résultat.

M. D. D., à Paris. — Nous pouvons vous procurer cet ouvrage au prix de 35 francs. Vous y trouverez une quantité de renseignements sur la question.

M. R. G., à Soissons. — Pour les verres mousseline, adressez-vous à l'une des maisons de vitraux annoncées dans le journal, elle pourra certainement vous fournir ce que vous désirez.

M. L. E., à Authon. — D'après les renseignements que nous avons pu recueillir cette semaine, les élèves non admis à l'École des Beaux-Arts sont astreints à toutes les obligations de la loi militaire sans exception. Les élèves reçus à l'École ne font qu'une année de service, mais s'ils n'obtiennent pas leur diplôme de sortie, ils sont obligés de faire deux années complémentaires.

ANNONCES IMMOBILIERES

Les annonces à insérer doivent parvenir le jeudi qui précède la date de la livraison.

PARIS

24 15^e arrond. — Près le boulevard de Vaugirard. — **Maison de rapport.** — Se composant de 3 corps de bâtiment. — Revenu total 19,000 fr. — A vendre 275,000 fr.

22 16^e arrond. — Près ce l'avenue du Bois de Boulogne. — Deux **Maisons de rapport.** — Angle de deux rues. — 1^o Maison rapportant 15,036 fr. — A vendre 250,000 fr. — 2^o Maison rapportant 18,680 fr. — A vendre 300,000 fr.

17 16^e arrond. — **Hôtel** avec atelier d'artiste : 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc. — Jardin. — Superficie totale 300 mq. — Angle de deux rues. — Belle construction. — Occasion exceptionnelle. — Prix 70,000 fr.

20 16^e arrond. — Très vaste et bel **hôtel** magnifiquement décoré. — **Maison de rapport** y attenant. — Prix des deux immeubles ensemble 500,000 fr.

36 16^e arrond. — **Terrain** bel emplacement pour construire un hôtel : Sup. 325 m. q. 13 mètres de façade sur rue. Prix 100,000 francs.

15 17^e arrond. — **Hôtel** très vaste avec atelier d'artiste, jardins, etc. — Prix 60,000 fr.

40 17^e arrond. — Quartier des Ternes, près l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile. — **Terrain.** Sup. 235 m. Façade 12 m. Prix 220 francs le mètre.

34 18^e arrond. — Près le boulevard Ornano, **Grand terrain** à louer à long bail ou à vendre : Convient pour ateliers, chantiers ou dépôt de matériaux.

19 18^e arrond. — **Terrain.** — Très bel emplacement pour bâtir. — Superficie 340 mq. — 40 m. de façade sur rue. — Prix 60,000 fr.

25 19^e arrond. — Quartier d'Amérique. — **Grand terrain,** 879 mq. — Angle de deux rues. — 58 mètres de façades. — Bel emplacement pour construire maisons de rapport à petits loyers. — A vendre en totalité ou par lots, 35 fr. le mq.

ENVIRONS DE PARIS

6 Montrouge. — **Joli hôtel** avec cour et jardin, salon, salle à manger cuisine, office, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, salle de billard. — Prix 29,000 fr.

7 Montrouge. — **Terrain,** angle de deux rues, 173 mq. — Prix 12,000 fr. — Cette propriété est mitoyenne de la précédente.

11 Deux **Maisons de campagne** genre **hôtel** à 20 minutes de Paris, louées l'une 2,000 fr., l'autre 1,000 fr., à échanger contre maison de rapport à Paris ou dans la banlieue, d'une valeur de 90,000 fr. On verserait une soule de 10,000 fr. espèces.

26 Neuilly-St-James. — **Terrains** situés sur le bord de la Seine et de la rue de Longchamps (Bois de Boulogne). — 8,600 mq. — A vendre par lots.

31 Colombes. — **Terrains** à vendre par lots, à 3 minutes de la gare. — De 15 à 25 fr. le mq. — Par vente forcée ou par promesse de vente. — Grandes facilités.

30 St-Mandé. — **Terrain** de 585 mq., près de l'avenue Daumesnil. — Excellente situation. — Prix à débattre.

DEPARTEMENTS

9 (Basses-Pyrénées). — **Pau** — **Villa** avec magnifique jardin, plus de 1,000 mètres. — Superbes ombrages. — Situation exceptionnelle. — Ecurie, remise, pavillon de concierge, etc. — Prix 50,000 fr.

13 Seine-Inférieure. — Environs de Rouen. — **Une importante briqueterie.** — Prix à débattre.

27 (Seine-Inférieure). — **Puy** près de Dieppe. — Plusieurs **chalets** de 25,000 fr., 60,000 fr. et 200,000 fr. — Vue de la mer, en face l'entrée du port de Dieppe. — Situation hors ligne.

Terrains en vue de la mer. — Superficie au gré de l'acheteur. — 20 fr. le mq.

32 (Aube). — Troyes. — **Maison d'habitation** dans le plus agréable quartier. — 27 chambres, vaste jardin d'agrément traversé par un large cours d'eau et ayant accès sur la plus belle promenade de la ville. — Superficie totale 4,120 mq. — Prix 85,000 fr.

37 (Morbihan). — Lorient. **Propriété d'agrément et de rapport** à vendre. — Contenance 3 hectares ayant vue sur la rade de Lorient et à 15 minutes de cette ville. Maison d'habitation confortable, serres, pièces d'eau, basse-cour, communs, etc., le tout entouré de murs. Jardins en plein rapport. Prix 180,000 francs.

DEMANDES :

18 Un **terrain** à Paris-Passy pour construire un petit hôtel. — 600 à 700 mètres de superficie. — Exposition au soleil. — Dans l'ancien Passy ou Auteuil jusqu'à la rue de l'Assomption.

16 Des **maisons de rapport** à Paris dans n'importe quel quartier, excepté les 12^e et 13^e arrondissements. — Prix environ 250,000 francs.

33 **Terrains** de 250 mq. environ, dans le quartier des Ternes.

28 Un **immeuble de rapport** dans les arrondissements du Centre de 350,000 fr., environ. — Appartements de 1,000 à 3,000 fr.

29 **Maison de rapport.** — Quartiers de Monceau, faubourg Saint-Honoré ou boulevard Saint-Germain de 300,000 fr., environ. — Appartements de 2,000 à 3,000 fr.

35 16^e arrond. — Entre Passy et l'Etoile, **Hôtel** avec quatre chambres à coucher, deux salons, salle à manger, etc., vastes communs ou terrains permettant de construire.

38 8^e arrond. — **Terrain** de 300 mètres environ.

39 **Terrain** dans centre sur une grande voie : Sup. d'environ 350 mètre dans les 400 francs le mètre avec 18 à 20 mètres de façade.

41 **Vieille maison bonne à démolir ou terrain.** Sup. 250 à 300 m., destiné à la construction d'un hôtel particulier et situé dans le 8^e ou le 9^e arrondissement *inclusivement*.

42 **Terrain** de 100 à 300 mètres environ à bail dans les 1^{er}, 2^e, 8^e, 9^e, ou 10^e arrondissement.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

- 29 DÉCEMBRE —
DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS. — Terrasse, maçonnerie, etc., pour le service des eaux de Versailles, Marly, etc., de 1891 à 1893. 240,000 fr. »
- 29 DÉCEMBRE —
DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS. — Entretien et grosses réparations pour 4 ans au palais de Versailles, Trianon et dépendances (3 lots). 166,000 fr. »
- 10 JANVIER —
JARDIN ZOOLOGIQUE DE PARIS. — Constructions diverses. 1,525,000 fr. »
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Nouvelles porcheres aux abattoirs de la Villette (7 lots). 540,522 fr. »
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Pavage et granit aux abattoirs de la Villette. 72,647 fr. »
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction d'écoles rue Etienne-Dolet (7 lots). 371,780 fr. »
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction d'écoles rue de Belleville et rue des Pyrénées. 115,006 fr. »
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Travaux de branchement d'égouts (4 lots). 9,685 fr. 95
- 10 JANVIER —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction et mise en place d'organes mobiliers sur le canal Saint-Denis. 70,641 fr. 30

DÉPARTEMENTS

- 29 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU CALVADOS. — Entretien des propriétés départementales pour 3 ans (6 lots). 30,750 fr. »
- 29 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BREST (Finistère). — Construction d'un marché et travaux de démolition (4 lots). 54,088 fr. »
- 29 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DU LOT. — Entretien des ouvrages dép. de la navigation du Lot de 1891 à 1893. 160,000 fr. »
- 29 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE BOULOGNE (Seine). — Viabilité la rue de Saint-Cloud. 29,391 fr. 50
- 29 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE MILIANA (Algérie). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896.
- 29 DÉCEMBRE —
MAIRIE DU HAVRE (Seine-Inférieure). — Entretien des bâtiments communaux de 1891 à 1893 (10 lots).
- 30 DÉCEMBRE —
MAIRIE D'AUBERVILLIERS (Seine). — Entretien des rues pour 3 ans. 75,000 fr. »
- 30 DÉCEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE BRESSUIRE (Deux-Sèvres). — Construction d'écoles (2 lots). 30,347 fr. 08
- 30 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE. — Reconstruction de l'église de Bonrepos. 17,205 fr. »
- 30 DÉCEMBRE —
PREFECTURE DE LA MEUSE. — Construction d'une école de filles à Gilles-de-Trèves (3 lots). 66,500 fr. »
- 30 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE VERNEIGES (Creuse). — Construction d'une école avec mairie. 10,200 fr. »
- 30 DÉCEMBRE —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A TOURS (Indre-et-Loire). — Aménagement de la station de Migné-les-Sourdines. 9,835 fr. 36
- 30 DÉCEMBRE —
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLEANS A TOURS (Indre-et-Loire). — Construction de la gare de Tours et dépendances.
- 31 DÉCEMBRE —
MAIRIE DE CHALON (Haute-Saône). — Travaux neufs et entretien de la canalisation d'eau.

- 3 JANVIER —
MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — Entretien des toitures des bâtiments communaux pour 5 ans a. 60,000 fr. »
- 3 JANVIER —
PREFECTURE DU LOIRET. — Exhaussement d'un pont et travaux métalliques sur les canaux d'Orléans et de Briare (2 lots). 195,600 fr. »
- 3 JANVIER —
PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES. — Chemin de fer de Prades à Cette. — Premier lot de tabliers métalliques et barrières roulantes. 18,500 fr. »
- 4 JANVIER —
MAIRIE DE SAINT-SYLVAIN-DE-MONTAIGUT (Creuse). — Construction de lavoir, fontaine, etc. 1,897 fr. »
- 4 JANVIER —
MAIRIE DE JARNAGES (Creuse). — Construction d'une école double. 43,546 fr. 20
- 6 JANVIER —
MAIRIE DE ROUBAIX (Nord). — Viabilité de rues (3 lots). 34,500 fr. »
- 6 JANVIER —
MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — Entretien et réfection de pavages de 1891 à 1893 (4 lots). 120,000 fr. »
- 7 JANVIER —
SOUS-PREFECTURE DE CHAROLLES (Seine-et-Loire). — Reconstruction de l'église. 46,200 fr. »
- 7 JANVIER —
PORT DE LORIENT. — Construction d'un casernement pour le régiment d'artillerie de marine. 1,946,000 fr. »
- 7 JANVIER —
SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Appropriation de l'école de Marnes. 5,800 fr. »
- 8 JANVIER —
MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan). — Agrandissement de l'église de Notre-Dame-de-Joie (5 lots). 44,567 fr. 50
- 8 JANVIER —
PREFECTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — Porte d'écluse métallique et porte-valet au port de Fécamp. 120,000 fr. »
- 8 JANVIER —
MAIRIE DE NICE (Alpes-Maritimes). — Génie. Achèvement de l'ouvrage du cimetière russe. 80,000 fr. »
- 8 JANVIER —
MAIRIE DE CARCASSONNE (Aude). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896.
- 8 JANVIER —
PREFECTURE DE LA SEINE INFÉRIEURE. — Port du Havre. Approfondissement de la partie sud du bassin de l'Eure. 460 fr. 500 »
- 8 JANVIER —
MAIRIE DE NOGENT-SUR-MARNE (Seine). — Viabilité de rues (2 lots). 21,234 fr. 06
- 8 JANVIER —
MAIRIE DE VALENCIENNES (Nord). — Démantèlement de la place et construction d'un aqueduc (4 lots). 2,053,000 fr. »
- 9 JANVIER —
MAIRIE D'ANGOULEME (Charente). — Réparations au lycée (5 lots). 103,777 fr. 83
- 9 JANVIER —
PREFECTURE DE LA MEUSE. — Amélioration du canal de l'Est (4 lots). 607,000 fr. »
- 9 JANVIER —
MAIRIE D'AUXONNE (Côte-d'Or). — Agrandissement de l'école des garçons (6 lots). 68,439 fr. 48
- 9 JANVIER —
MAIRIE DE CASTELNAUDARY (Aude). — Génie. Entretien des bâtiments militaires de 1891 à 1896.
- 10 JANVIER —
MAIRIE DE RUEIL (Seine-et-Oise). — Construction de classes enfantines. 115,340 fr. »
- 10 JANVIER —
SOUS-PREFECTURE D'AMBERT (Puy-de-Dôme). — Groupe scolaire à Viverols. 34,791 fr. 48
- 10 JANVIER —
SOUS-PREFECTURE DE NEUFCHATEAU (Vosges). — Trottoirs en asphalte avec bordures. 46,903 fr. 07
- 10 JANVIER —
MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire). — Construction à Rochepinard d'une usine annexe et installation d'une chaudière et de 2 pompes à feu (2 lots). 168,543 fr. 77

- 10 JANVIER —
MAIRIE DE RUEIL (Seine-et-Oise). — Construction d'un asile de vieillards. 102,060 fr. »
- 11 JANVIER —
MAIRIE DU PUY-MALSIGNAT (Creuse). — Construction d'une école et réparation au presbytère. 13,887 fr. 50
- 11 JANVIER —
PRESBYTERE DE SAINT-MAYNCE (Aveyron). — Réparations au presbytère. 1,940 fr. 23
- 11 JANVIER —
MAIRIE DE TESSANCOURT (Seine-et-Oise). — Construction d'une mairie école (6 lots). 18,517 fr. 59
- 11 JANVIER —
MAIRIE DE LA CHAUSSEE (Marne). — Reconstruction d'un pont en bois. 1,400 fr. »
- 11 JANVIER —
MAIRIE D'ESMANDES (Charente-Inférieure). — Construction d'un mur de clôture. 714 fr. 70
- 11 JANVIER —
MAIRIE DU PUY-MALSIGNAT (Creuse). — Construction d'une école et réparation au presbytère. 13,387 fr. 50
- 11 JANVIER —
MAIRIE DE BALEROY (Calvados). — Travaux divers. 4,300 fr. »
- 11 JANVIER —
MAIRIE DE CAIXAS (Pyrénées Orientales). — Construction d'une école mixte. 8,536 fr. 60
- 11 JANVIER —
MAIRIE DE PACY-SUR-EURE (Eure). — Construction d'un hôtel de ville (6 lots). 56,612 fr. 19
- 12 JANVIER —
PRESBYTERE DE CHAMPIGNE (Maine-et-Loire). — Construction de nef, transept, etc., à l'église. 71,225 fr. 56
- 12 JANVIER —
PREFECTURE DES ARDENNES. — Entretien du canal des Ardennes pour 6 ans (5 lots). 273,600 fr. »
- 13 JANVIER —
PREFECTURE DU CANTAL. — Bâtiments pour mairie et bureau de poste à Saint-Ilvide. 23,787 fr. 58
- 15 JANVIER —
DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS A TUNIS. — Tablier métallique sur l'Oned-Medjerdah. 77,400 fr. »
- 17 JANVIER —
MAIRIE DE LAVAL (Mayenne). — Garde-corps quai de Botz (2^e partie) (2 lots). 2,900 fr. »
- 17 JANVIER —
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS. — Entretien des ouvrages du port de Calais de 1890 à 1899. Par an, 20,000 a. 100,000 fr. »
- 17 JANVIER —
MAIRIE DE FRONVILLERS (Somme). — Restauration de l'église. 7,765 fr. 82
- 17 JANVIER —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Génie. — Construction de deux ouvrages sur les positions de Chapoly et du Bois-du-Cros (2 lots). 1,600,000 fr. »
- 18 JANVIER —
MAIRIE D'ALLAND'HUY-SAUSSEUIL (Ardennes). — Construction de mur, grille, etc. 2,050 fr. 30
- 18 JANVIER —
MAIRIE DE HANCHES (Eure-et-Loire). — Réparation à l'église. 4,400 fr. »
- 18 JANVIER —
MAIRIE DE BEVILLE-LE-COMTE (Eure-et-Loir). — Travaux divers. 7,757 fr. 79
- 18 JANVIER —
MAIRIE DE SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Inférieure). — Ecole de garçons avec mairie. 19,766 fr. 08
- 18 JANVIER —
MAIRIE DE BOLLENE (Vaucluse). — Ecole de filles et achèvement du groupe scolaire. 39,403 fr. 06
- 25 JANVIER —
MAIRIE DE SAINT-MARTIAL-LE-MONT (Creuse). — Appropriation et construction de cimetières. 4,050 fr. 93
- 28 JANVIER —
MAIRIE DE SAINT-VAURY (Creuse). — Construction de lavoirs, abreuvoirs, etc. 6,144 fr. 64
- PROCHAINEMENT —
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE. — Construction du port-abri de l'Estaque.

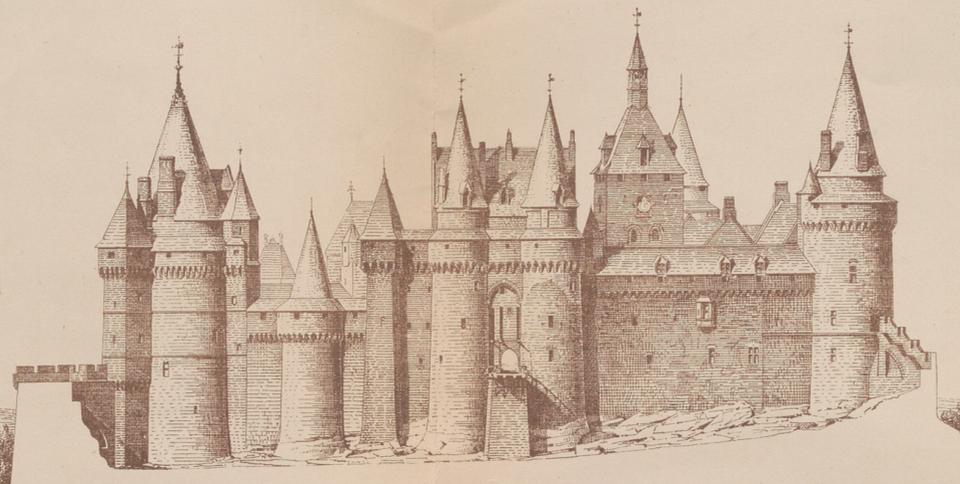
ETAT DV CHATEAV
en
1869

CHATEAV DE VITRÉ

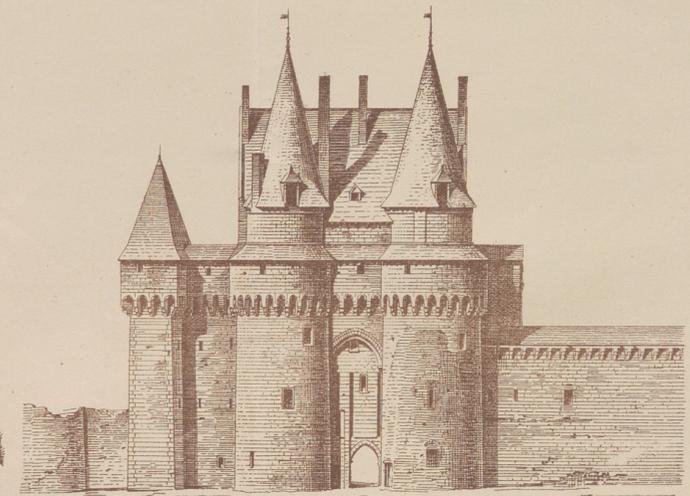
DETAILS DV CHATELET



FAÇADE DV COTÉ SVD-OVEST



TOVR SAINT LAVRENT CHATELET TOVR DES ARCHIVES
FAÇADE DV COTÉ EST RESTAVRÉE



FAÇADE SVR LA PLACE DV CHATEAV

LÉGENDE



Fig 1



Fig 2

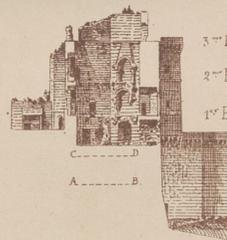


Fig 3

- Fig 1 Tour Saint-Laurent, Façade Sud.
- Fig 2 Vue perspective prise de la cour intérieure.
- Fig 3 Coupe suivant GH.
- Fig 4 Plan du premier Etage.
- Fig 5 Plan du deuxième Etage.
- Fig 6 Plan du troisième Etage.
- Fig 7 Plan du 1^{er} Souterrain suivant AB.
- Fig 8 Plan du 2nd Souterrain suivant CD.

- Fig 9 Façade sur la cour du Château.
- Fig 10 Coupe suivant GH.
- Fig 11 Façade sur le Fossé extérieur.
- Fig 12 Coupe du Chatelet suivant AB du plan.
- Fig 13 Plan du Rez-de-Chaussée.
- Fig 14 Plan du premier Etage.
- Fig 15 Plan du troisième Etage.

TOVR SAINT LAVRENT

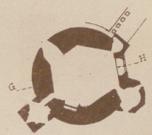


Fig 4

Echelle des Plans et Façades.

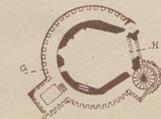


Fig 6



Fig 8



Fig 7

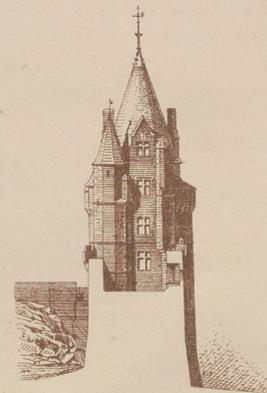


Fig 9



Fig 10

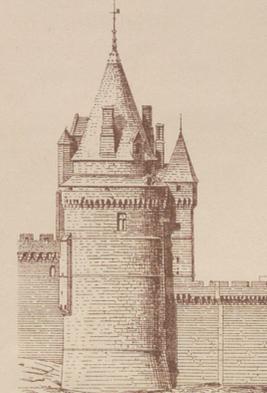


Fig 11

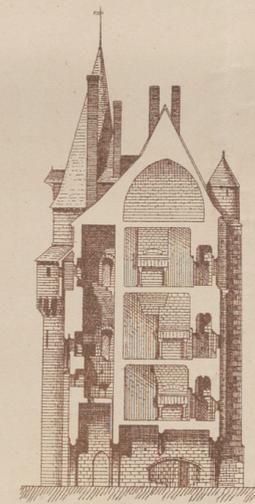


Fig 12



DETAILS DV MVR SITVÉ EN C DV PLAN.

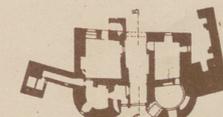


Fig 14

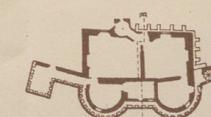


Fig 15

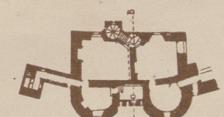
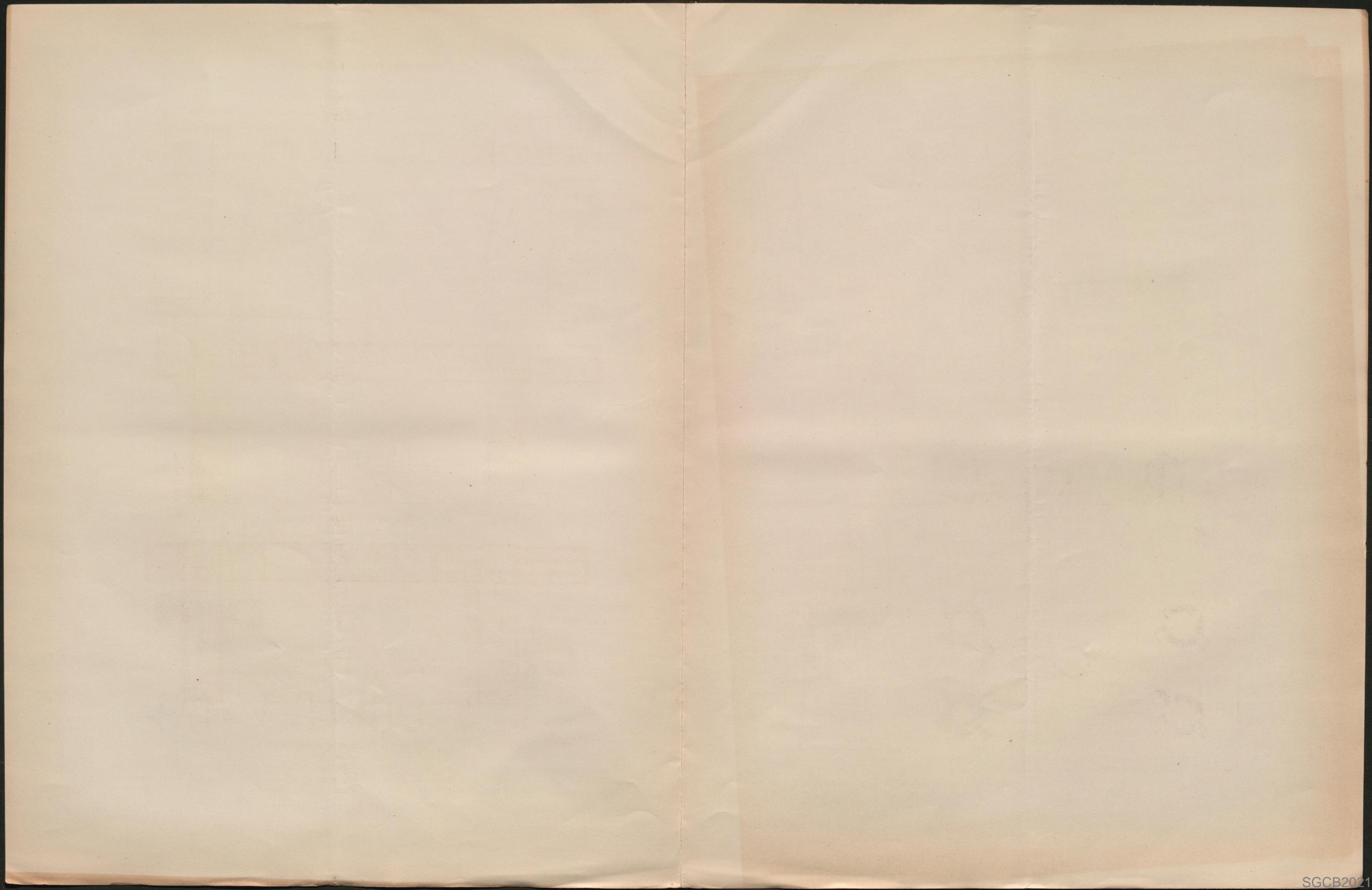


Fig 13

V. Dargaud

CHATEAU DE VITRÉ, D'APRÈS LA RESTAURATION DE M DARCY.



PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN ROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine - Cours du 13 au 20 Décembre 1890.

SUCRES	BLANC N° 3 les 100 k. nets	ROUX, BASIN 85° les 100 k. nets	ROUX ACQUITTÉ BASF 82° les 100 k. nets	STOCK DES SUCRES INDIGÈNES A PARIS	RAFFINÉS	
					BONNE SORTS les 100 k. nets	BEILLE SORTS les 100 k. nets
1890						
Lundi 15 déc.	35 25 à 35 50	33 .. à 33 25	.. à ..	101.088	105 50	106 50
Mardi 16 ..	35 25 35 50	33 25	102.183	105 50	106 50
Mercredi 17 ..	35 25 ..	33 25 33	103.280	105 50	106 50
Jeudi 18 ..	35 25 35 50	33 .. 33 25	104.453	105 50	106 50
Vendredi 19 ..	35 25 35 50	33 25	106.043	105 50	106 50
Samedi 20 ..	35 50 ..	33 25	107.309	105 50	106 50
Cote moy. de la sem.	35 375	33 487			

SPRITS FINS 1 ^{re} qualité, 90° non logé, ent Paris	COTE OFFICIELLE l'hectolitre	STOCK DE PARIS pipes	MUILES les 100 kilogrammes (hors barrière.)	COLZA D'EUROPE		EN BRUTS TOUS FUTS les 100 kil
				BRUT TOUTS FUTS les 100 k.	ÉPURÉ EN TONN. les 100 k.	
1890			1890			
Lundi 15 déc.	37 75 à ..	13.450	Lundi 15 déc.	64 ..	74 ..	55 75
Mardi 16 ..	37 50 ..	13.650	Mardi 16 ..	64 ..	74 ..	56 ..
Mercredi 17 ..	37 75 ..	13.650	Mercredi 17 ..	64 ..	74 ..	56 25
Jeudi 18 ..	37 75 ..	13 700	Jeudi 18 ..	63 75	73 75	56 25
Vendredi 19 ..	37 50 ..	13.750	Vendredi 19 ..	63 50	73 50	56 ..
Samedi 20 ..	37 50 ..	13.900	Samedi 20 ..	63 50	73 50	56 ..

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)		FARINES Cours des 12 marques à 159 kil. brut		
		1890	1889	1888
Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.	62 25			
Suif fondu 44° enfûté, de toutes provenances.	62 50	Lundi 15 59 .. à à ..	60 25 à 60 50
Acide stéar. rue de saponification.	400 .. à ..	Mardi 16 59 ..	59 25	52 50
Acide stéarique de distillation .. oléique de saponification .. de distillation	95 .. à 100 .. 58 .. à .. 53 .. à ..	Mercredi 17 59 25	59 50	53 ..
Glycérine brute 25° de saponification	65 .. à ..	Jeudi 18 59 50	..	53 ..
		Vendredi 19 50 25	59 ..	52 25
		Samedi 20 50 25	59 ..	53 50

VINS		RECOLTE 1889 (1 ^{er} choix)		RECOLTE 1889 (2 ^e choix)		RECOLTE 1889 (3 ^e choix)	
Grèce ..	36 à 44	Dalmatie ..	35 à 40	Turquie ..	40 à 45	Portugal ..	35 à 40
Benicarlo ..	32 à 37	Huelva ..	27 à 32	Priorato ..	35 à 40	Haro ..	30 à 35
Alicante ..	35 à 40	Aragon ..	35 à 40	Valence ..	30 à 35	Catalogne ..	29 à 34
Algérie ..	27 à 32	Narbonne ..	37 à 42	Roussillon ..	32 à 37	Béziers ..	29 à 34
Vins de soutirages ..	140 155 Bordeaux, bon ordinaire ..	190 à 215	Mâcon ordinaire ..	190 à 215	(Suiv. qual., fut et droits d'octroi compris.)		

MÉTALX — 20 déc.		COURS DE LA SEM. PRÉC.		COURS DE LA SEM. CORR.	
A L'ACQUITTÉ, les 100 kilos.		1890	de	de	
Cuivre, Chili en barres, premières marques. liv. Havre	145 ..	145 ..	132 50	205 ..	
Cuivre Chili en barres, marque ordinaire. liv. Havre	150 ..	140 ..	127 50	200 ..	
Cuivre en lingots et plaques. Best Selected.	151 25	151 25	140 ..	205 ..	
Minéral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu	157 50	157 50	145 ..	207 50	
Étain Banca liv. Hav. ou Par	152 50	152 50	140 ..	190 ..	
Billiton ..	250 ..	248 75	267 50	268 75	
Étain Détroit ..	247 50	245 ..	260 ..	266 25	
Australie ..	242 50	240 ..	255 ..	260 ..	
Angl. de Cornouailles, liv. Havre ou Rouen	242 50	240 ..	260 ..	262 50	
Plomb provenant de diverses marques ordn. liv. Havre	33 ..	33 ..	36 ..	33 ..	
id. liv. Paris ..	33 75	33 75	37 ..	34 ..	
Zinc de Silésie .. liv. Havre	64 ..	64 ..	64 50	49 50	
Autre bonne marq. Paris	63 50	63 50	64 ..	49 ..	
	63 75	63 75	64 50	49 50	

MM. HESSE et FILS, rue des Archives, 70, achètent ainsi qu'il suit les matières précieuses:

MATIÈRES D'OR

Vieux Paris .. 280
 Boîtes montres et tabatières .. 250
 Or plein .. 242 à 245
 Or creux .. 240 à 242
 Jaseron .. 235

MATIÈRES D'ARGENT

Vieux Paris. (Les cours de l'argent Coq .. étant très variables, nous Nouveau .. ne les donnons qu'à titre 2^e Titre .. de renseignement.)
 Lingots d'or ..
 Lingots d'argent doré, au mieux ..
 Platine .. 1 65
 Argent en grenaille ..

COURS DES MÉTAUX PR CIEUX
Paris, le 22 décembre 1890.

	Acheteurs	Vendeurs
Or en barres 1000/1000 le kil.	3440 ..	3450 ..
Arg. à Londres, 1000/1000 l'once, 50 3/4 den.		
Argent en barres, le kil.	168 ..	170 ..
Souverains ..	25 55	25 35
Pièces anglaises argent.	25 ..	25 36
— de 10 et 20 marks allemand.	24 74	24 77
— allemandes argent.	24 30	24 72
Impériales russes.	20 60	20 70
Pièces russes en argent.	2 80	..
Condors chiliens.	46 70	..
Ducats autrichiens et hollandais.	11 68	..
Pièces hollandaises de 10 florins.	20 84	20 88
— argent.	2 06	2 09
Quadruples 27 grammes.	30 30	..
Alphonssines.	24 87	24 97
Isabellines.	25 70	25 90
Piastres espag. arg. nouv.	4 61	..
Scandinaves, argent.	1 35	..
de 20 pesos mexic.	100 75	..
de 20 pesos péruv.	99
de 20 marks Finlande.	49 75	..
Doll. améric. or.	5 45	5 17
— argent.	5 07	5 165
Bésil, 20 milreis d'or.	56 40	..
Livres égyptiennes.	25 35	..
Livres turques.	22 55	..
Flor. autr. arg.	2 05	..
Rupées indiens.	1 60	..
Piastres m-xic. arg.	4 50	4 80
— péruv.	3 59	3 65
— Chili, Venezuela et Equateur.	4 20	4 60
Pièces de 5 Lei Roumains.	4 80	4 90
Tomans de Perse.	8 70	..

BILLETTS DE BANQUE

Anglais ..	25 35	25 38	Portugais ..	556 ..
Ecos. et Irl.	25 20	25 23	Indo-Anglais ..	1 60
Australiens ..	23 75	..	Mauritius ..	1 50
Russes ..	297 ..	298 50	Reunion ..	85 ..
Bréiliens ..	220	Belges ..	99 95
Argentins ..	1 25	..	Suisses ..	99 70
Hollandais ..	208 60	208 80	Italiens ..	98 70
Javanais ..	202 50	..	Algériens ..	99 80
Autrichiens ..	228 50	228 ..	Roumains ..	99 80
Allemands ..	423 85	423 85	Espagnols ..	95 25
Scandinaves ..	438 60	439 ..	Grecs ..	79 ..
Américains ..	517 ..	518 50	Finlandais ..	99 ..
Canadiens ..	514	Serbes ..	95 ..

MÉTAUX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 4 au 25 décembre 1890 (Divers changements)

LES 100 KILOS

CUIVRES ROUGES				100 k.	ÉTAIN (suite.)		100 k.																								
Pour les cuivres rouges et les cuivres jaunes consulter les TABLEAUX DES PLUS-VALUES.					Cours à partir du 18 mai 1888.																										
Cours à partir du 20 décembre 1890.					En feuilles (pour tout usage).....		400 »																								
En lingots. 2 ^e qual. 165 » 1 ^{re} qual.				170 »	Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de 4 feuilles de chacune 2,90 × 0,50																										
Cours à partir du 20 décembre 1890.					Poids du rouleau.....		1 ^{re} 000																								
En planches, mesures du commerce				185 »	Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 ^m 250...																										
					Prix le mètre		» »																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Largeur</th> <th>Longueur</th> <th>Épaisseur en 10^e millim.</th> <th>Poids par feuille</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 15</td> <td>1 40</td> <td>6/10</td> <td>8.500</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 »</td> <td>7/10</td> <td>15.000</td> </tr> <tr> <td>1 30</td> <td>2 30</td> <td>8/10</td> <td>20.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>3 30</td> <td>8/10</td> <td>30.000</td> </tr> <tr> <td>1 20</td> <td>4 »</td> <td>9/10</td> <td>40.000</td> </tr> </tbody> </table>				Largeur	Longueur	Épaisseur en 10 ^e millim.	Poids par feuille	1 15	1 40	6/10	8.500	1 30	2 »	7/10	15.000	1 30	2 30	8/10	20.000	1 20	3 30	8/10	30.000	1 20	4 »	9/10	40.000		TUYAUX DOUBLES D'ÉTAIN Cours à partir du 6 décembre 1887. (Épaisseur de l'étain demi-millimètre)		
Largeur	Longueur	Épaisseur en 10 ^e millim.	Poids par feuille																												
1 15	1 40	6/10	8.500																												
1 30	2 »	7/10	15.000																												
1 30	2 30	8/10	20.000																												
1 20	3 30	8/10	30.000																												
1 20	4 »	9/10	40.000																												
Pour toutes ces épaisseurs et au-dessus...				185 »	Épaisseur { 5 =/ 1/2 et au-dessus.....		100 »																								
TUYAUX BRASÉS EN CUIVRE ROUGE: Prix de base de la planche cuivre rouge.....				185 »	en { 4 =/ 1/2 et 5 =/.....		105 »																								
Façons à ajouter suivant tarif.....				» »	3 =/ 1/2 et 4 =/.....		110 »																								
Pour les façons à ajouter suivant tarif, voir les tableaux des plus-values					3 =/ et au-dessus.....		120 »																								
BARRES. — Rondes ou carrées de 0,014 m/m à 60 m/m.....				185 »	Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur à 0,020. Pour les expéditions, emballage, par couronne.....		» 50																								
Cours à partir du 20 décembre 1890.					PLOMB Cours à partir du 1 ^{er} décembre 1890.																										
Tubes étirés sans soudure, prix de base..				230 »	En saumons.....		38 »																								
					Cours à partir du 1 ^{er} décembre 1890.																										
CUIVRES JAUNES Cours à partir du 20 décembre 1890.					En tables ou tuyaux ordinaires.....		48 »																								
En planches, 2 ^e qual. 180 » — 1 ^{re} qual.				180 »	Tuyaux de 0,010 à 0,019.....		51 »																								
Fils de laiton en boîtes, prix de base....				175 »	VIEUX PLOMB Cours à partir du 1 ^{er} décembre 1890.																										
Cours à partir du 20 décembre 1890.					Vieux pour échange, les 104 kilos.....		10 »																								
Tub. en lait. étirés sans soud., pr. de base. (Voir les tableaux spéciaux pour les plus-values.)				215 »	Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux		30 »																								
					Fondus.....		27 »																								
CUIVRES VIEUX EN REPRISE Cours à partir du 20 décembre 1890.					ANTIMOINE Cours à partir du 30 septembre 1890.																										
BRONZE ET CUIVRES Vieux bronze mécanique.....				105 »	Anglais.		200 »																								
De robinetterie ordinaire.....				80 »	D'Auvergne.		205 »																								
Cuivre rouge en échange.....				125 »	ZINC Cours à partir du 24 décembre 1890.																										
— — — — — prix marchand.....				120 »	En lingots de Silésie et autres bonnes marq.		67 »																								
— — — — — étamé.....				105 »	Cours à partir du 24 septembre 1889.																										
— — — — — tournure.....				70 »	Laminé du n° 8 à 26.....		82 50																								
— — aune dit de campagne échange...				75 »	Ondulé.....		82 50																								
— — — — — prix marchand.....				70 »	A Bray (Eure) de la Vieille-Montagne		82 50																								
— — — — — rognure de planche, dit pendant neuf.....				90 »	A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.		82 50																								
— — — — — tournure.....				70 »	VIEUX ZINC Cours à partir du 24 décembre 1890.																										
— — — — — tout-venant en échange....				75 »	Vieux pour échange 50 0/0 du cours laminé.		» »																								
ÉTAIN Cours à partir du 24 décembre 1890.					Rognures neuves de la Vieille-Montagne..		46 »																								
Banca en lingots.....				255 »	Prix marchand zinc de couverture.....		43 »																								
Anglais.....				250 »	Chiffonnier.....		39 »																								
Français en lingots (Fonderie d'Harfleur).				245 »	ZINCS A SATINAGE ET A ZINCOGRAPHIE Feuilles de dimensions correspondant aux formats les plus usités du papier.																										
Cours à partir du 24 décembre 1890.					Cours à partir du 4 octobre 1890.																										
En baguettes, plus-value.....				5 »	Marchandise prise en gare de BANGU (Eure). — 3 0/0 d'esc. au compt.																										
En tuyaux de 9 m/m et plus; laminés de 4 m/m et plus.				300 »	N° 7 épais. 0 ^m /=35 poids au m. c. 2 ^e 45		87 »																								
					8 — 0 ^m /=40 — — 2 ^e 80		86 »																								
					9 — 0 ^m /=45 — — 3 ^e 15		83 »																								
					10 à 14 — 0 ^m 50 à 0 ^m 82 — — 3 ^e 50 à 5 ^e 74		82 »																								
					On livre le zinc à zincographie avec plus-value de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit.																										
					Emball. grat. pr commandes d'au moins 100 feuil., au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr.																										

(Reproduction totale ou partielle expressément interdite sans autorisation écrite.)

FERS

Livrables dans Paris. — à 4 mois ou 2 0/0 d'escompte.

Cours du 18 au 25 décembre 1890 (Derniers changements).

à partir du 24 décembre 1890.

LES 100 KILOS

AVIS IMPORTANT. — Les cours ci-dessous indiqués doivent être augmentés de 1 fr. par 100 kilogr pour toutes les fournitures inférieures à 1.000 kilogr.

FERS MARCHANDS		AU BOIS	MIXTE	AU COKE			
exempt de droit d'octroi.							
1 ^{re} classe	21 50	18 50	16 50			
2 ^e —	22 50	19 50	17 50			
3 ^e —	23 50	20 50	18 50			
4 ^e —	24 50	21 50	19 50			
Machinerécuite pour barrage			21 50				
—							
APLATIS & FEUILLARDS				PRIX	FERS SPÉCIAUX		
				pr 100 kil.	Non compris 3 fr. 60 de droit d'octroi.		
1 ^{re} classe	de 116 à 135	sur 4 1/2	et plus.	} 20 50	FERS A I A PLANCHERS		
—	de 82 à 115	» 3 1/2	»		AILES ORDINAIRES		
—	de 62 à 81	» 2 1/2	»		1 ^{re} et 2 ^e séries	{ de 80 à 160	17 »
—	de 20 à 61	» 2	»		3 ^e —	{ de 180 à 220	17 50
—	de 14 à 19	» 3	»			{ 260	18 »
2 ^e classe	de 136 à 160	» 4 1/2	»	} 21 50	FERS I LARGES AILES		
—	de 116 à 135	» 3 1/2	»		1 ^{re} série 7 ^m	{ De 100 à 160 sur 60 à 84 ^m	} 18 »
—	de 82 à 115	» 2 1/2	»			{ De 180 sur 70 à 78 ^m	
—	de 20 à 81	» 1 1/2	»			{ De 120 ^m ailes inégales	
—	de 14 à 19	» 2	»				
3 ^e classe	de 82 à 115	» 1 1/2	»	} 22 50	2 ^e série 7 ^m	{ De 80, 170, 175, 180 et 220	} 18 50
—	de 20 à 54	» 1	»			{ sur 55 à 105 ^m	
—	de 116 à 135	» 2 1/2	»			{ De 166 et 172 dissymétriques	
—	de 136 à 160	» 3 1/2	»			{ De 200 sur 110 à 117 ^m	
—	de 170 à 200	» 4 1/3	»				
4 ^e classe	de 136 à 160	» 2 1/2	»	} 23 50	3 ^e série 7 ^m	{ De 160 sur 120 ^m	} 19 »
—	de 170 à 200	» 3	»			{ De 160 sur 125=128 ^m	
—	de 220 à 250	» 5	»			{ De 260 sur 117 à 122 ^m	
5 ^e classe	de 220 à 250	» 3 1/2	»		{ De 235 sur 95 à 100 ^m		
—	de 14 à 19	» 1	»		{ De 248 sur 127 et 131 ^m		
						{ De 250 dissymétriques sur 115 à 121 ^m	
LARGES PLATS					4 ^e série 6 ^m	{ De 300 sur 130 à 134 ^m	19 50
1 ^{re} classe	de 170 à 300	sur 11	et plus.	} 19 50	5 ^e série 6 ^m	{ De 350 sur 150 à 152	20 50
2 ^e classe	de 170 à 300	» 8 à 10 1/2	»				
—	de 301 à 400	» 11	et plus.	} 20 »	Fers à barreaux, rails, cor-		
3 ^e classe	de 170 à 300	» 9 à 7 1/2	»		nières égales et inégales,		
—	de 301 à 400	» 9 à 10 1/2	»	à T simple, cornières dou-			2 ^e — 18 »
—	de 401 à 500	» 10	et plus.	bles, à vitrage et à vasistas,			3 ^e — 19 »
4 ^e classe	de 301 à 400	» 7 à 8 1/2	»	à main courante, hexagones,			4 ^e — 20 »
—	de 401 à 500	» 7 à 9 1/2	»	etc., etc.			5 ^e — 21 »
						6 ^e — 22 »	
						7 ^e — 23 »	
GROS RONDS					NOTA. — Les fers larges plats et spéciaux		
De 111 à 135	jusqu'à 6.00	21 50	ci-dessus subissent une augmentation de 1 fr.			
De 137 à 150	— 5.00	22 50	aux 100 kilog. par mètre et fraction de mètre			
De 152 à 165	— 5.00	24 50	au-dessus des longueurs normales.			
De »	— 0.00	» »	FERS ZORES			
De »	— 0.00	» »	Fer zorès toute classe jusqu'à 7.00 31 50			

Reproduction expressément interdite

TOLES DIVERSES

CONDITIONS D'USAGE. — RÉGLEMENT A 4 MOIS OU COMPTANT AVEC 20/0 D'ESCOMPTE

Cours du 18 au 25 décembre 1890.

NOTA. — Le poids du mètre superficiel de tôle de 1 millimètre d'épaisseur est compté pour 8 kilos.
 AVIS IMPORTANT — Les cours ci-dessous indiqués doivent être majorés de 1 fr. par 100 kilogr. pour toutes les fournitures au-dessous de 1,000 kilogr

CLASSIFICATION		QUALITÉS ET PRIX PAR 100 KILOS						
Derniers changements à partir du 24 décembre 1890.		PUDDLÉES		Demi-fort	Fer fort	Fer fort supérieur	Forgées au bois	Acier doux
		ordinares	chaudières					
TOLES DE CONSTRUCTION								
Tôles de 3 ^m / _m et au-dessus, d'un poids compris entre 48 et 300 kil. la feuille :								
D'un longueur ne dépassant pas 3 mètres								
D'un largeur ne dépassant pas 1 ^m 200 pour l'épaisseur de 3 ^m / _m								
— 1 ^m 300 — 4 ^m / _m								
— 1 ^m 400 — 5 ^m / _m								
— 1 ^m 500 — 6 ^m / _m								
D'une surface ne dépassant pas 3 ^m pour l'épaisseur de 3 ^m / _m								
— 3 ^m 500 — 4 ^m / _m								
— 4 ^m 000 — 5 ^m / _m								
— 5 ^m 000 — 6 ^m / _m et au-dessus								
NOTA. — Les tôles de 3 millimètres et au-dessus qui sortiraient de ces dimensions sont traitées de gré à gré — De même, les prix seront majorés ainsi qu'il suit, quant aux poids : De 401 à 500 kil., 2 fr. d'écart par 100 kil. au-dessus du prix de base; de 501 à 600 kil., 4 fr. d'écart. — Les tôles de poids supérieur à 600 kil la feuille, de même que les tôles découpées sur profils déterminés sont traitées de gré à gré. — Les disques sont cotés à 5 fr. de plus par 100 k.								
Tôles de 2 à 2 3/4		22	24	26	30	34	41	26 50
TOLES STRIÉES		TOLES PUDDLÉES DÉROCHÉES						Les 100k.
Dimensions ordinaires, (de 1 ^m 50 à 2 ^m 50 de longueur sur 0 ^m 70 à 1 ^m 450 de largeur), modèles de la planche 28 de notre album.		Puddledées ordinaires — 20 50		De 1 ^m 650 sur 0 ^m 650 pesant 7 k. et plus la feuille.				32 »
Les autres dimensions sont traitées de gré à gré		— 0 ^m 650 pesant 4 et 4 k. 1/2				— 35 »		
		— 0 ^m 650 pesant 3 et 5 k.				— 38 »		
TOLES DU COMMERCE								Puddledées Douces
1 ^{re} CLASSE	Feuilles de 2 mètres sur 0 ^m 80 de 20 ^k et plus							25 »
	— sur 1 ^m de 25 ^k —							28 »
	— de 1 ^m 66 sur 0 ^m 66 de 9 ^k —							
2 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres sur 0 ^m 80 de 16 à 19 ^k							27 »
	— sur 1 ^m de 22 à 24 ^k							30 »
	— de 1 ^m 66 sur 0 ^m 66 de 8 à 8 ^k 50							
3 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres sur 0 ^m 80 de 10 ^k 50 à 12 ^k 50							29 »
	— sur 1 ^m de 15 ^k à 21 ^k							32 »
	— de 1 ^m 66 sur 0 ^m 66 de 5 ^k à 7 ^k 75							
4 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres sur 0 ^m 80 de 6 ^k 50 à 10 ^k							31 »
	— sur 1 ^m de 9 ^k à 11 ^k							34 »
	— de 1 ^m 66 sur 0 ^m 66 de 4 ^k à 4 ^k 75							
5 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres sur 0 ^m 80 de 5 ^k 50 à 6 ^k 1/4							33 »
	— sur 1 ^m de 7 ^k à 8 ^k 1/2							36 »
	— de 1 ^m 66 sur 0 ^m 66 de 3 ^k 50 à 3 ^k 75							
								4 ^k 50 à 5 ^k 1/4
TOLES PUDDLÉES A TUYAUX		Grises Lisces		TOLES DÉCAPÉES				Les 100 kil.
De 1 ^m 33 sur 0 ^m 325 pesant 1 ^k 10 la feuille.				(Qualité supérieure)				
— 0 ^m 352 — 1 ^k 25 —				De 1 ^m sur 0 ^m 65 pesant 4 kil. et plus				42 »
— 0 ^m 379 — 1 ^k 40 —		32 » 35 »		De 1 ^m sur 0 ^m 65 pesant 2 kil. à 3 kil. 3/4				44 »
— 0 ^m 406 — 1 ^k 55 —								
— 0 ^m 433 — 1 ^k 70 —								
— 0 ^m 460 — 1 ^k 85 —								
TOLES UNIES ZINGUÉES DE COMMERCE		Puddledées Douces		TOLES ONDULÉES				Noires Zinguées
Première classe		42 » 43 »		Petites ondes et moyennes :				
Deuxième classe		44 » 46 »		De 4 à 5 dixièmes de millim. d'épaisseur.				37 » 60 »
Troisième classe		49 » 50 »		De 6 à 7 — — — — —				34 » 54 »
Quatrième classe		55 » 57 »		De 8 à 10 — — — — —				32 » 50 »
Cinquième classe		61 » 63 »		De 14 à 15 — — — — —				30 » 48 »
				Grande onde de 1 mill. 1/3 à 3 mill. d'ép.				35 » 49 »
				Les autres dimensions sont traitées de gré à gré				
ARDOISES MÉTALLIQUES (galvanisées)								98 »
Ardoises métalliques et agrafes servant à les réunir								134 »
Rivets et clous galvanisés, rondelles en plomb. (Pour pose des ardoises métalliques).								

Reproduction expressément interdite.

TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 19 décembre 1890.

10^e arr. — Quai de Jemmapes, 144 et 146, et rue des Ecluses-Saint-Martin, 17 bis. — Prop., Compagnie nationale de voitures, quai de Jemmapes, 146. — Arch., M. Paul Fouquiou, rue Clément-Marot, 10. — Construction pour dépôt de voitures.

12^e arr. — Avenue du Bel-Air, 46. — Prop., M. J. Girard. — Arch., M. E. Duval, à Mantes. — Atelier.

15^e arr. — Rue de Vouillé et rue Virginie, 27. — Prop., M. G. Dumichel. — Arch., M. S. Bourcier, pourtour de l'Église, 40. — Construction (3 étages et surélévation (1 étage).

Du 20 décembre 1890.

5^e arr. — Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 20, angle rue des Ecoles. — Prop., M. Regnault, rue de Rivoli, 74. — Arch., M. E. Edwald, avenue de Villiers, 17. — Construction.

12^e arr. — Boulevard de Picpus, 34. — Prop., M. Allary. — Arch., M. J. Grand, boulevard du Montparnasse, 55 bis. — Magasins.

17^e arr. — Rue Lemercier, 102-104. — Prop., M. Fillieux, rue Beaubourg, 32. — Arch., M. A.-G. Masson, rue Galvani, 23 ter. — Construction.

Du 22 décembre 1890.

11^e arr. — Boulevard Voltaire, 208-240, angle rue Chanzy. — Prop., Mme veuve Prieur, boulevard Voltaire, 175. — Arch., M. A. Munié, rue de Florence, 42. — Surélévation (3 étages). — Rue du Chemin-Vert, 105. — Prop., M. Pierot-Olry, boulevard Voltaire, 81. — Transformation d'un hangar en atelier.

12^e arr. — Rue Michel-Bizot, 185. — Prop., M. H. Brault, rue de Rambuteau, 72. — Constructions.

20^e arr. — Rue du Repos. — Prop., M. F. Monnier, boulevard des Invalides, 44. — Constructions.

Du 23 décembre 1890.

17^e arr. — Impasse des Acacias, 9. — Prop., M. A. Bourguignon, rue Yvon-Villorceaux, 3. — Surélévation (2 étages) et modifications.

Du 24 décembre 1890.

6^e arr. — Rue d'Assas, 104. — Prop., M. Guignard, à Bagnoux (Seine). — Arch., M. E. Andrieu, avenue d'Orléans, 66. — Surélévation (2 étages).

7^e arr. — Rue Monsieur, 15. — Prop., Société immobilière de la rue Monsieur. — Arch., M. J. Lequeux, rue du Cherche-Midi, 44. — Constructions.

14^e arr. — Rue Verçingétorix, 420, et passage de Gerçovie. — Prop., Mme veuve Charles. — Arch., M. P.-J. Madon, rue de Strasbourg, 40. — Surélévation (2 étages).

L'Administration informe les lecteurs qu'il y a actuellement trois journaux autorisés à reproduire les cours des matériaux de construction savoir : *la Semaine des constructeurs, la Construction Moderne* et le journal *l'Architecture*. Les cours que publient certains journaux sont incomplets et très souvent erronés.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

RÉSULTATS

☛ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

83. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication, en un lot, des travaux neufs et d'entretien de fontainerie pour le service du bois de Boulogne et dépendances du 1^{er} janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Montant, 60,000. — M. Gueneau, 43, rue des Lions-Saint-Paul, à Paris, adj. à 34.20 de rabais.

84. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication,

en dix lots, des fournitures de pavés neufs à faire du 1^{er} janvier 1891 au 31 décembre 1896 pour le pavage des voies publiques de Paris.

Montant annuel, 600,000.

Évaluation annuelle de chaque lot, 60,000

1^{er} lot. — M. D. Quéhan, 105, rue de Paris, à St-Mandé, adj. à 6.10 de rabais.

2^e lot. — MM. Chevalier, Trousse et Joncourt, à Chauny (Aisne), adj. à 8.30 de rabais.

3^e lot. — M. Mulot, 183, avenue Victor-Hugo, adj. à 6.80 de rabais.

4^e lot. — M. Mulot, adj. à 6.80 de rabais.

5^e lot. — M. Anceau, avenue de l'Alma, 12, adj. à 6.80 de rabais.

6^e lot. — M. Anceau, adj. à 5.60 de rabais.

7^e lot. — M. Quéhan (Maxence), à Nogent-sur-Marne, adj. à 7.40 de rabais, après tirage au sort.

8^e lot. — M. N. Collet, à Palaiseau, adj. à 9.30 de rabais.

9^e lot. — M. Collet fils, 23, avenue de Montsouris, adj. à 9.10 de rabais.

10^e lot. — M. D. Quéhan, adj. à 7 de rabais.

85. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication en un lot, des fournitures de produits chimiques à l'usage des cantonniers de la voie publique pour le nettoyage et la désinfection des urinoirs, des ruisseaux et des halles et marchés de la ville de Paris du 1^{er} janvier 1891 au 31 décembre 1893.

Montant, 12,000. — M. Tournel, 18, avenue d'Italie, adj. à 4.

86. — Le Samedi 20 décembre 1890. — Adjudication, en huit lots, de l'entreprise de l'enlèvement des boues, ordures ménagères et résidus du balayage dans Paris, du 1^{er} janvier 1891 au 15 janvier 1894.

Montant annuel, 4,920,000.

1^{er} et 2^e arr., 250,000. — M. Dauphin, 43, avenue de Choisy, adj. à 25.40 de rabais.

3^e et 4^e arr., 180,000. — MM. B. et P. Dioudonnat, 26, rue de Paris, au Petit-Ivry (Seine), adj. à 23 de rabais.

5^e, 12^e et 13^e arr., 240,000. — M. Dauphin, adj. à 7 de rabais.

6^e et 14^e arr., 450,000. — M. J. Dioudonnat, 77, avenue d'Ivry, adj. à 6.30 de rabais.

7^e, 4^e et 16^e arr., 920,000. — M. Al. Appay, à Billancourt, rue Henri-Martin, adj. à 3 de rabais.

8^e et 17^e arr., 195,000. — M. Versillé, 5, quai de Javel, adj. à 3 de rabais.

9^e, 10^e et 18^e arr., 350,000. — M. Cuvrot, 15, rue Perdonnet, adj. à 3.20 de rabais.

11^e, 19^e et 20^e arr. — M. Thierry, à Montreuil-sous-Bois, adj. à 6,60 de rabais.

☛ Tribunal de commerce. — 20 décembre. Fournitures d'habillement, équipement, armement, chaussures, chapellerie nécessaires aux divers agents des services intérieur et extérieur de la préfecture de la Seine.

Montant, 129,000.

Habillement, 400,000. — M. Harrissard, 38, boul. Henri-IV, adj. à 46.55 de rabais.

Équipement, armement et chapellerie, 9,000. — M. Trezel, 48, rue du Temple, adj. à 38.50 de rabais.

Chaussures, 20,000. — M. Helbronner, 7, place Lévis, adj. à 38.07 de rabais.

☛ Mont-de-Piété de Paris. — 20 décembre. Adjudication, en un lot, des travaux de terrasse et maçonnerie à exécuter rue de Malte, n^o 50 bis, pour la construction d'un bureau auxiliaire.

Montant, 47,400.55. — M. Bouyer, 180, rue Michel-Bizot, adj. à 37.30 de rabais.

☛ Mairie de Puteaux. — 17 décembre. Adjudication du service de l'enlèvement des boues et immondices.

Mise à prix, 41,500. — M. Paillot, à Nanterre, adj. à 42.50 de rabais.

ADJUDICATIONS NOUVELLES

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

avis. — Le Moniteur général portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut

donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

87. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication, en sept lots, des travaux de : 1^o Terrasse et maçonnerie ; 2^o Charpente ; 3^o Couverture et plomberie ; 4^o Menuiserie ; 5^o Parquetage ; 6^o Serrurerie ; 7^o Peinture, vitrerie et tenture à exécuter pour la construction d'une école de filles et d'une école maternelle, rue Etienne Dolet et rue des Maronites (20^e arrondissement). — Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

88. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication en un lot, des travaux de pavage et de granit à exécuter à l'abattoir général de la Villette, rue de Flandre (19^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (Grands travaux d'architecture).

89. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication, en sept lots, des travaux de : 1^o Terrasse et maçonnerie ; 2^o Charpente ; 3^o Couverture et plomberie ; 4^o Menuiserie ; 5^o Serrurerie ; 6^o Peinture et Vitrerie ; 7^o Pavage, granit et asphalte à exécuter pour la construction de nouvelles porcheres aux abattoirs de la Villette, rue de Flandre (19^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

91. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication, en cinq lots, des travaux de : 1^o Couverture et plomberie ; 2^o Menuiserie ; 3^o Parquetage ; 4^o Fumisterie ; 5^o Peinture, vitrerie et tenture, à exécuter pour la reconstruction de l'école de garçons, rue de Belleville, 94 et de l'école de filles, rue des Pyrénées, 368. — Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

Le samedi 10 janvier 1891, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, dans la salle du conseil de préfecture, au Palais du tribunal de commerce, par le Préfet de la Seine ou son délégué, assisté de deux membres du conseil municipal, en présence du receveur municipal de la ville de Paris et de M. Rozier, architecte, à l'adjudication, au rabais, sur les prix de la série de la ville de Paris, en date du 1^{er} novembre 1882, et sur soumissions cachetées, de l'entreprise, en cinq lots, des travaux de : 1^o Couverture et plomberie ; 2^o Menuiserie ; 3^o Parquetage ; 4^o Fumisterie ; 5^o Peinture, vitrerie et tenture, à exécuter pour la reconstruction de l'école de garçons, rue de Belleville, 94, et de l'école de filles, rue des Pyrénées, 368 (20^e arrondissement), lesquels travaux sont évalués comme suit :

1^{er} Lot. — Couverture et Plomberie — Evaluation, 23,432 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 600 fr.
2^e Lot. — Menuiserie. — Evaluation, 34,113 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 800 fr.
3^e Lot. — Parquetage. — Evaluation, 46,680 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 400 fr.
4^e Lot. — Fumisterie. — Evaluation, 45,778 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 400 fr.
5^e Lot. — Peinture, vitrerie et tenture. — Evaluation 23,003 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 600 fr.

Le devis, les cahiers des charges et la série des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (1^{er} bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de 4 heures à

92. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication, au rabais, en quatre lots, des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter : 1^o rue d'Orsel ; 2^o rue Caroline ; 4^o avenue Niel ; rue Robineau. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

Le samedi 10 janvier 1891, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, par le Préfet de la Seine ou son délégué, assisté de deux membres du conseil municipal, et en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris et de l'Ingénieur en chef de l'Assainissement, seant dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de Commerce), à l'adjudication, au rabais, en quatre lots, des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter au compte des propriétaires riverains, suivant les prescriptions des arrêtés réglementaires des 14 février 1872, 2 juillet 1879, 14 janvier 1880 et 28 octobre 1881 :

1^{er} lot. — Rue d'Orsel. (18^e arr.). Estimation, 2,400 fr. 95.

— Cautionnement, 100 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 80 fr.

2^e lot. — Rue Caroline (17^e arr.). — Estimation, 1,370 fr. — Cautionnement, 500 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 63 fr.

3^e lot. — Avenue Niel (17^e arrondissement). — Estimation, 2,140 fr. — Cautionnement, 80 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 73 fr.

4^e lot. — Rue Robineau (20^e arr.). — Estimation, 3,685 fr. — Cautionnement, 130 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 100 fr.

Les cahiers des charges, plans et détail estimatif, sont déposés à l'Hôtel de Ville (Direction des travaux, 1^{re} division, 2^e bureau : eaux, canaux et assainissement), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de midi à quatre heures.

93. — Le Samedi 10 janvier 1891. — Adjudication, au rabais, des travaux à exécuter sur le canal Saint-Denis pour la construction et la mise en place d'organes mobiles (reconstruction des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e écluses). Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

Le samedi 10 janvier 1891, à une heure et demie après midi il sera procédé publiquement par le Préfet ou par son délégué, assisté de deux membres du Conseil municipal, et en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris et de l'Ingénieur en chef des canaux, seant dans une des salles du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de Commerce), à l'adjudication, au rabais, en un lot, des travaux à exécuter sur le canal Saint-Denis, pour la construction et la mise en place d'organes mobiles.

Lesdits travaux sont évalués à la somme de 70,641 fr. 30.

Le cautionnement est fixé à la somme de 2,000 fr.

Les frais de l'adjudication sont évalués approximativement à la somme de 1,300 fr.

Les cahiers des charges, plans et détail estimatif, avant-métré et bordereau des prix, sont déposés à l'Hôtel de Ville (Direction des travaux, 1^{re} division, 2^e bureau : eaux, canaux et assainissement), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de midi à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture :

Signé : LAURENCEAU.

90 MISE EN ADJUDICATION

La Société du Jardin Zoologique d'Acclimatation a l'honneur d'informer messieurs les Entrepreneurs, Ingénieurs, Constructeurs, etc., qu'elle va mettre en adjudication le 10 janvier 1891 la construction du grand hall-salle de conférence, boulevard couvert, aquarium, volières, grandes serres, etc., travaux évalués comme suit au devis dressé par M. Emile Bertrand, architecte,

	Sommes	Cautionnement
ART. 1 ^{er} . Terrasse.....	33.086.00	1.500.00
— 2 Maçonnerie.....	322.942.00	1.509.00
— 3 Canalisation et égouts, canaux de chauffage...	41.005.00	1.800.00
— 4 Charpente, bois, escaliers.....	25.400.00	1.200.00
— 5 Charpente en fer, gros fers, serrurerie, quincaillerie, fonte ornée pour appuis, balcons, persiennes en fer.....	737.544.45	25.000.00
— 6 Couverture, plomberie, eau et gaz.	80.533.00	5.000.00

— 7 Menuiserie et parquets.....	105.000.00	8.000.00
— 8 Peinture, vitrerie.....	105.756.00	8.100.00
— 9 Fumisterie.....	1.500.00	100.00
— 10 Dorure, miroiterie.....	5.000.00	250.00
Les travaux qui suivent: Dallage, carreaux mosaïques évalués à.....	28.522.00	
Réparation des anciennes serres et construction des nouvelles, maçonnerie et terrasse non comprises, évalué à.....	70.000.00	
Eclairage électrique, sonnerie, évalués à.....	60.000.00	
Mobilier comprenant: sièges, tables, vitrines, etc., évalués à.....	45.110.00	
Chauffage à vapeur et eau chaude, évalués.....	180.000.00	
Sculpture et ornements évalués à.....	45.000.00	
Céramique, évalués.....	14.000.00	
Ascenseurs monte-charge, évalués.....	15.000.00	
Cheminée de machine à vapeur.....	12.000.00	
Machinerie de stores.....	15.000.00	
Installation des volières.....	25.000.00	
— des aquariums.....	45.000.00	
Treillages, rustiques, rochers.....	45.000.00	
Claires.....	23.200.00	1.100.00
Bâches de serres chaudes.....	8.000.00	400.00

feront chacun séparément l'objet de propositions formulées par l'architecte aux divers spécialistes qui feront chacun une proposition pour fournir ou construire à forfait dans les conditions imposées et le délai prescrit au marché à forfait.

L'adjudication aura lieu le **Samedi 10 Janvier 1891**, à 3 heures, dans la Salle des Bureaux du Jardin Zoologique d'Acclimatation.

Pour tous renseignements, s'adresser au Jardin d'Acclimatation, aux bureaux de l'Architecte, tous les jours de 3 à 6 heures.

FAILLITES

17 décembre. — Aribart (Jean-Marie), embaumeur, rue de Douai, 65 (8184). — Delfour, marchand de vins et de charbons, 24, rue de Tourville (8182). — Dhorgny (Vve), ferblantière, passage de la Fonderie, 1-7 (8183). — Adler, fabricant de corsets et marchand de balcons, 4, rue Greneta et 45, faubourg Saint-Martin (8184). — Durbec, commissionnaire en fruits et primeurs, 2, rue Saint-Honoré (8185). — Pelissié et Cie, commerce de tissus, 199, rue Saint-Martin: 1^o Pelissié (Gustave); 2^o Seguin (Joseph), 75 bis, rue Monge; 3^o Binard (Paul), 59, rue de Turenne (8186).

18 décembre. — Pontoise, négociant en bonneterie, mercerie, rouennerie, commune de Saint-Denis, 101, rue de Paris (8187).

19 décembre. — Klientz (Oscar), boulanger, 101, rue des Blancs-Manteaux, 3, act., rue Crespin, 7 (8188). — Bonaventure, menuisier, 65, rue de Lauriston (8189). — Andrieux, grainetier, 7, rue du Canada (8190). — Germain, marchand de bois et charbons, 57, rue de Lourmel, actuellement, 7, rue Sainte-Eugénie (8191). — Gauthier, épicier, 4, avenue de Suffren (8192). — Hazé (Dlle), fabricante de couronnes artificielles, 68, avenue des Ternes, actuellement, rue de l'Arche-Triomphe, 18 (8193). — Lesur, menuisier, fabricant de meubles à Nogent-sur-Marne, 26, rue de Montreuil (8194). — Poullière, dragueur, marchand de sable, 7, boulevard Morland (8195). — "The Aubriot Enamels Syndicate limited",

à Londres, 9, quality court Chancery Lane, à Paris, 29, rue de la Chapelle (8196). — Vallée, entrepreneur de fumisterie, 94, rue d'Aubervilliers (8197). — Fransoli, cabaretier et peintre en bâtiments, 100, rue Duhesme (8198).

FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

FORMATIONS

E. Dreux et Ch. Coquard, entrepreneurs de peinture, 38, rue Notre-Dame-de-Nazareth. — J. Benoit, M. Gorjeu et Cie, Cie, Bourse et banque, 73, rue de la Victoire. — L.-B. Mendel et Cie, Bourse et banque, 18, rue de la Michodière. — Durandel et Chatain, entreprise de travaux de serrurerie, parc Saint-Maur, 6, rue de la Station. — Herold et Cie, imprimerie, 121, boulevard Saint-Michel. — So iété "L'Abelle" en participation d'épargne, 147, boulevard Sebastopol. — Toisoul, Fradet et fils, entrepreneurs de fumisterie, 114, boulevard de l'Hôpital. — Razsoyich et Gers, banquiers, 22, rue Vivienne.

PROROGATIONS

Marechal et Cie, entrepreneurs de maçonnerie, 129, rue Lauriston.

DISSOLUTIONS

Lachaud et neveu, entreprise de maçonnerie, 22, rue du Cardinal-Lemoine. — P. Gers et Cie, banquiers, 22, rue Vivienne.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Maison rue des Boulangers, 24. Acq., Chaffamer, rue des Boulangers, 3 (58 000). — Propriété rue Lemaïots 24. Acq., Bisson, boulevard St-Germain, 21 (49,050). — Terrain 1.771 m., rue Rouvet, 14. Acq., Aury frères, rue Rouvet 14 (60,000). — Terrain 898 m., à Champigny (Seine), impasse St-Amand. Acq., Langlais, au Plant de Champigny, impasse Saint-Amand (1,350). — Propriété Vincennes (Seine), rue de Bagnolet, 22. Acq., Faureau, à Vincennes, rue de Bagnolet, 22 (42,000). — Propriété à Vitry-sur-Seine, boulevard Lamoureux, 52. Acq., Chazeret, boulevard Voltaire, 5 (71,000). — Maison aux Lilas (Seine), rue de Paris, 36. Acq., Besombes, rue de Ménilmontant, 24 (9,000). — Terrain 228 m. 13 c., boulevard Soult, 14. Acq., Gruffat, rue des Charbonniers, 5 (4,562). — Terrain 356 m. 05, à Boulogne-sur-Seine (Seine), rue des Pins. Acq., Blanchard, rue Monirogueil, 74 (3,660). — 2 Terrains 894 m., rue d'Auteuil, 59. Acq., Chevrot, rue Lamandé, 9 (74,620). — Propriété avenue de Châtillon, 6. Acq., Laffon, rue Ste-Marguerite, 20 (17,200). — Maison à Courbevoie (Seine), avenue Marceau, 23. Acq., Thomas, rue Mandar, 10 (20,050). — Propriété à Montreuil-sous-Bois, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 172. Acq., Renaud, à St-Mandé (Seine), 21, avenue Gambetta (25,050). — Propriété St-Ouen (Seine), avenue de la Gare, 15. Acq., Dépinay, rue de la Faisanderie, 59, et autres (345,000). — Maison à Colombes, rue Hoche, 37. Acq., Vaucanwenberghe, à Colombes (Seine), rue de la Gare, 7 (7,500). — Terrain 610 m., rue Barge, 40. Acq., Mareux, rue Lecourbe, 38 (24,400). — Maison rue Tholoze, 17. Acq., David, Prés-St-Gervais (Seine), Grande-Rue, 93 (12,000). — Propriété à Bry-sur-Marne, rue de la République, 47. Acq., Roux, rue Ste-Anne, 47 (4,000). — Propriété à Robinson, commune de Plessis-Piquet (Seine). Acq., Gueusquin, à Robinson, commune de Plessis-Piquet (Seine). — Terrain 187 m. 96, rue Clément-Marot, 2 et 4 présomés. Acq., Legrand de Villers, avenue Montaigne, 35 (300,000). — 2 Terrains 608 m. 41, Boulogne-sur-Seine, rue Billancourt, 84, et rue la Mairie. Acq., Tiercelin, rue St-Paul, 34 (2,700). — Maison à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 31. Acq., Lévy, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 34 (6,100). — Maison à la Varenne-St-Hilaire, avenue Caffin, 60. Acq., Benquet, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), rue de la Station, 40 (8,050).